

Pertes: \$1 million et 10 mises à pied "On s'interroge sur la possibilité de reconstruire la conserverie"

— M. Yves Hamel

Par Alain Dionne

UPTON—"Il est encore trop tôt pour dire si nous reconstruirons l'usine ou non, car c'est une question à la fois fort délicate et complexe, compte tenu de la forte augmentation des coûts de construction et de l'achat de machinerie et d'équipement", de nous confier M. Yves Hamel, le porte-parole de la Conserverie René Hamel et Fils Inc., dont l'usine a été rasée au sol à Upton mercredi soir, entraînant du même coup des pertes d'un million de dollars et la mise à pied d'une dizaine d'employés.

Ce sinistre est un rude coup à l'économie de la paisible municipalité d'Upton, puisque la Conserverie René Hamel et Fils Inc. y employait une dizaine de personnes sur une base permanente et environ 50 durant l'été et l'automne, alors que la culture des légumes atteint son point culminant.

"Nous allons examiner la situation et nous pencher sur les possibilités qui s'offrent à nous, de dire M. Yves Hamel, qui occupe un poste de direction dans cette entreprise avec son père René et son frère Alain. Il est

impossible de dire ce qui adviendra", d'ajouter le porte-parole en estimant qu'il faudra quelques semaines tout au moins pour faire une étude sérieuse et prendre une décision finale, quant à l'avenir de cette entreprise florissante.

\$1 million

Notre interlocuteur, que nous avons rejoint par téléphone, hier soir, à sa résidence, estime à environ \$1 million l'étendue des pertes matérielles encourues par suite de ce sinistre.

Cette somme comprend le bâtiment de quelque 80,000 pieds carrés, la machinerie, l'équipement et l'important inventaire de caisses de boîtes de conserve dans les entrepôts. Aux dires du porte-parole de la compagnie, l'inventaire constitue, à lui seul, une partie importante des pertes encourues, compte tenu de la valeur des denrées mises en conserve et entreposées.

D'autre part, l'économie de la municipalité d'Upton sera sans doute perturbée à la suite de cet incendie, puisqu'une dizaine de personnes ont perdu leur emploi régulier et permanent. Ce

facteur économique pourrait subir un plus grand contrecoup encore si la direction de la compagnie décidait de ne pas reconstruire l'usine; dès lors, une quarantaine de travailleurs saisonniers, travaillant à raison de trois ou quatre mois par année, y perdraient une source de revenus substantiels, ce qui ne serait pas sans affecter durement l'économie dans cette municipalité.

La cause

Selon M. Yves Hamel, l'incendie serait le résultat d'une défectuosité électrique, le feu ayant éclaté dans l'environnement de la boîte d'entrée électrique. "Ce n'est pas encore une certitude, mais nous croyons que l'incendie est dû à un trouble électrique. Nous croyons en cette possibilité parce que l'origine du feu se situe près de la boîte d'entrée électrique", d'expliquer M. Hamel sous réserve et prenant bien soin de dire qu'il s'agit pour le moment d'une possibilité et non d'une certitude.

"A tout événement, a-t-il dit, des experts des compagnies d'assurances et le chef des pompiers doivent faire une enquête au cours des prochains

jours, afin de déterminer la cause de l'incendie".

Véritable sinistre

Cet incendie a résulté en un véritable sinistre, puisqu'il a donné lieu à quatre alertes en plus de nécessiter l'intervention d'environ 50 pompiers de quatre brigades. Ce sont celles d'Acton Vale, de St-Liboire et de St-Valérien, outre celle d'Upton, bien entendu.

Les flammes ont débuté vers 19 heures mercredi et elles ont fait rage pendant plusieurs heures, détruisant de fond en comble la conserverie et son entrepôt, ainsi que tout l'équipement, la machinerie et les conserves entreposées. L'élément destructeur a été d'une violence telle que tout le bâtiment s'est écroulé...

Seules les maisons des membres de la famille Hamel, érigées à quelques dizaines de pieds du bâtiment incendié, ont pu être épargnées par les sapeurs qui n'ont pu rien faire pour sauver la conserverie.

Les pertes globales sont de l'ordre de \$1 million, sans compter que le sinistre a entraîné la mise en chômage forcé d'une dizaine de personnes.



Une dizaine de mises à pied et \$1 million en fumée, tel est le bilan du violent et spectaculaire incendie qui a détruit mercredi soir, la Conserverie René Hamel et Fils Inc., au 127, Ste-Hélène, à Upton. Le vaste bâtiment de quelque 80,000 pieds carrés a sombré dans les flammes qui ont tout ravagé sur leur passage, ne laissant en place que la cheminée de l'usine. Une quinzaine d'heures après le début du sinistre, des sapeurs oeuvraient toujours dans les ruines fumantes, afin d'éteindre des foyers d'incendie qui persistaient, même par un froid sibérien comme en témoigne ce cliché. Sur l'autre vignette, la cheminée avec l'inscription R. Hamel, surplombe les débris calcinés, éparpillés sur l'emplacement où s'élevait précédemment la conserverie; cette cheminée, dernier vestige intact de l'usine de mise en conserve, a résisté à l'élément destructeur l'ampleur de ce sinistre. (Photos en page 6).

(Photos C-Line Jobin)



La publicité sur les boissons alcooliques sévèrement contrôlée

QUÉBEC (PC) — Le ministère québécois de la Justice vient d'émettre une série de restrictions qui rendront beaucoup plus sévère la publicité sur les boissons alcooliques.

Parmi ces mesures, rendues publiques jeudi dans un communiqué du ministre Jérôme Choquette, il y en a quelques-unes qui attirent davantage l'attention.

Ainsi, il sera défendu d'utiliser le nom ou le prestige d'une vedette artistique ou sportive, notamment, afin de mousser les ventes.

Les établissements ne pourront plus servir de bière dans un verre sans que le client n'ait pu identifier sur le contenant la marque qu'il a commandée. Dans le cas de la bière en fût, le détenteur du permis devra afficher une liste des marques disponibles.

En corollaire, il lui sera interdit de servir à un client des spiritueux autres que ceux qu'il désire, avant d'obtenir son consentement.

Un fabricant, par contre, n'aura plus la permission de faire de la réclame sur l'équipement dont se sert une équipe sportive, sauf si cette équipe est formée de ses propres employés.

Il ne pourra pas désormais vendre, donner ou fournir à un détenteur de permis l'équipement pour l'exploitation de son permis. Non plus il ne pourra, directement ou indirectement, accorder de rabais à un détenteur de permis sur le prix de boissons alcooliques.

Dans le même esprit, il sera interdit à un détenteur de permis d'accorder des rabais sur le prix habituel des boissons, pour promouvoir son chiffre d'affaires. Il ne pourra davantage offrir de prime ou de cadeau.

Les messages publicitaires font l'objet d'une réglementation bien précise. En outre, l'utilisation des vedettes ou des "personnes que ses activités ont fait connaître du public" aucun message ne devra inciter le public à consommer en général, particulièrement les personnes mineures.

On interdira aux fabricants de faire de la réclame dans une publication éditée ou commanditée par un détenteur de permis, sauf par l'entremise d'une association professionnelle de fabricants.

Tout message devra aussi être conçu de façon à préconiser une marque de boissons de préférence à une autre.

Il sera également interdit de présenter directement ou indirectement la consommation de boissons alcooliques comme:

—Un facteur de valorisation d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité.

—Un facteur de prestige social ou de réussite dans les affaires ou, encore, d'une façon à accroître la performance sportive.

—Un élément nécessaire à la participation d'une personne dans des activités.

—Une aide dans la solution de difficultés personnelles.

Des sanctions sont prévues pour quiconque fait de la publicité illégale au Québec, soit à la radio ou à la télévision, y compris en circuit fermé.

La Voix de l'Est

VOL. 39 — NO 183

GRANBY, VENDREDI 17 JANVIER 1975

20 CENTS

En donnant \$0.85 sur le dollar réclamé

Bourassa achète la paix sur les chantiers de construction paralysés

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement Bourassa imposera dans le secteur de l'industrie de la construction une indexation de \$0.85 l'heure, dont \$0.59 applicable immédiatement et \$0.26 en mai prochain.

Ajoutée à la hausse de \$0.55 déjà prévue par l'actuel décret d'ici son expiration en avril 1976, cette indexation portera le salaire moyen de l'ouvrier à \$7.34 l'heure l'été prochain.

C'est ce qu'ont annoncé, jeudi, le premier ministre et son ministre du Travail, M. Jean Curnoy, à l'occasion d'une conférence de presse donnée conjointement au Parlement québécois.

Mais la "solution-miracle" vainement attendue cette semaine à la commission parlementaire du Travail risque fort de mécontenter les deux parties: les employeurs pourraient menacer dans certains cas de fermer leurs portes et les ouvriers, notamment les ferrailleurs, se prépareraient à continuer leur bataille pour tenter d'en obtenir davantage.

Le gouvernement se croise les doigts et il compte sur la bonne foi des protagonistes pour que les chantiers, paralysés depuis plusieurs mois, rouvrent dès lundi prochain, particulièrement ceux du site olympique qui accusent un retard inquiétant en prévision des Jeux de 1976.

M. Bourassa écarte l'emprisonnement de prime abord, pour empêcher la poursuite de la lutte sur les chantiers, malheureusement fort possible.

Cependant, il a songé à d'autres moyens qu'il annoncera très prochainement, s'il avait à les utiliser pour mettre un point final au chaos.

La loi 290 sur les relations de travail dans la construction met à sa disposition une batterie de moyens, dont les poursuites judiciaires. Apparemment, M. Bourassa en aurait d'autres en tête.

Insatisfaction

Les ouvriers pourraient se

rebellent pour une double raison: le geste d'autorité du gouvernement ne répond pas à leurs demandes que leurs leaders syndicaux ont réitérées cette semaine, devant la commission parlementaire.

En outre, la solution gouvernementale maintient une



Robert BOURASSA

disparité salariale sur les chantiers, du fait qu'une partie indéterminée des syndiqués de la FTQ a déjà arraché des employeurs une indexation de \$0.75 l'heure.

Ainsi, des ouvriers recevront \$0.59 selon la décision gouvernementale naturellement légale, et d'autres bénéficieront de \$0.75 conformément à des ententes "illégalles", d'ailleurs contestées.

MM. Bourassa et Curnoy espèrent grandement que les ouvriers présenteront dans l'illégalité décideront de se soumettre volontairement à la décision gouvernementale, qui prendra effet à compter de samedi prochain.

Minimum \$1

En substance, la FTQ, la CSN et la CSD réclamaient un minimum de \$1 globale d'ici la fin du décret et le gouvernement leur accorde \$0.85.

Le syndicat le plus rébarbatif est celui des ferrailleurs, qui groupe quelque

1,200 travailleurs, dont des centaines qui contribuent largement à bloquer la construction des nouvelles installations olympiques.

Leur porte-parole, M. Galarneau, est sorti furieux du parlement, mercredi dernier, parce que la commission parlementaire a refusé de l'entendre. Seules les neuf grandes associations patronales et syndicales avaient été convoquées.

Il est retourné à Montréal pour poursuivre "des journées d'étude" avec ses membres et il a commenté notamment que les Jeux olympiques pouvaient "sécher" quant à lui.

Le Premier ministre croit que son gouvernement ré-



Jean COURNOYER

pond au contraire aux "demandes légitimes" des centrales, en aidant les ouvriers à rattrapper leur pouvoir d'achat rongé par un taux d'inflation supérieur à douze pour cent en 1974.

Il avait été question d'appliquer une formule d'indexation permanente, mais M. Bourassa a expliqué que des problèmes techniques et un manque de temps, vu l'urgence de la situation, a incité les spécialistes du gouvernement à laisser ce projet de côté.

Réaction

L'indexation imposée par le gouvernement dans le

domaine de la construction "frappe injustement et durement les employeurs", a déclaré Me Michel Dion, directeur général de la Fédération de la construction du Québec.

"Le gouvernement n'élimine pas toutes les sources de conflit", a fait valoir pour sa part le président de la CSN, M. Marcel Pêpin.

Ces premières réactions ont été connues environ une heure après la conférence d'information que donnait jeudi à Québec le premier ministre Bourassa et le ministre du Travail, M. Jean Curnoy.

Me Dion exprime son profond mécontentement devant cette indexation de \$0.85 l'heure, sur laquelle il se dit d'ailleurs en profond désaccord avec le gouvernement, qui a dû utiliser ses pleins pouvoirs pour forcer la réouverture des chantiers.

"Le prix payé est excessif, si le gouvernement ne pense pas acheter ainsi la paix sous le motif de l'indexation", déclare Me Dion, en s'interrogeant sur la réaction des employeurs.

Jours critiques

"Les prochains jours seront sûrement les plus critiques pour un grand nombre d'entre eux, qui se retrouveront demain avec les mêmes problèmes qu'hier, gestes illégaux et attitudes provocatrices, en plus de supporter l'indexation".

La réaction syndicale est évidemment toute autre. M. Pêpin déplore que le gouvernement n'ait pas tenu compte de la disparité salariale qui existe actuellement, en raison des "mini-ententes" plus ou moins légales négociées par un groupe de syndiqués de la FTQ.

Le gouvernement impose une indexation immédiate de \$0.59, alors que d'autres ouvriers, dont on n'a pu déterminer le nombre

exact, touchent déjà depuis l'an nouveau \$0.75 l'heure.

Cependant, le leader de la CSN souligne que le cabinet Bourassa "a éliminé une grave source de conflit



Marcel PEPIN

qui commençait à se dessiner, en imposant son indexation à tous les travailleurs québécois". Cette parité salariale a été chèrement acquise en 1970.

La FTQ-Construction, dont le tuteur est M. Fernand Daoust, doit pour sa part faire connaître sa réaction aujourd'hui, à l'occasion d'une conférence de presse à Montréal.

le sourire matinal

Au menu de l'année mondiale de la femme: des "omelettes"?



La météo

Cantons de l'Est: généralement ensoleillé et persistance du temps froid, maximum zéro (-18C). Aperçu pour samedi: ensoleillé, mais passages nuageux.

Nouvelles Régionales

En raison d'un congé allongé illégalement

Un mois additionnel pour un détenu condamné à l'emprisonnement à vie



Plantation d'arbres

En vue d'améliorer l'environnement, la ville de Cowansville a mis sur pied, depuis plusieurs années déjà, un programme de plantation de nouveaux arbres dont elle a fait bénéficier les particuliers. En sept ans, 75.000 nouveaux arbres ont ainsi été plantés, et on aperçoit ici un des secteurs de la ville qui a bénéficié de ce programme, soit les abords du lac Davignon. On peut se faire une idée assez précise du travail qui a été fait par les autorités municipales pour assurer à la population un environnement sain. L'opération conifère s'est révélée un succès indiscutable.

Le corps des cadets a débuté ses activités à Cowansville

COWANSVILLE (JdB) — Les activités du corps de cadets de la Marine royale du Canada sont maintenant en marche à Cowansville. En effet, une séance d'entraînement s'est déroulée, cette semaine, à la polyvalente Massey-Vanier.

La formation cowansvilloise a été fusionnée avec celle de Granby, qui est en opérations depuis le 1er avril 1974, ce qui donne plus d'impact au mouvement et par la même lui offre d'intéressantes possibilités d'activités.

Ce qui n'aurait pas été le cas si les deux groupes étaient restés séparés. Les effectifs se montent actuellement à 109, soit 64 garçons et 35 filles, et il reste encore quelques places de disponibles au sein du corps de cadets.

Du fait, les cadets cowansvillois seront sous le commandement de M. Pierre Laflamme, qui d'ici quelques jours prendra la relève de M. M. Gauthier. Les autres officiers sont M. André Robert, officier en charge de la fanfare; M. Emile Brossard, entraîneur; M. Gérald Robidoux, discipline; Mme Ginette

Lacoste, administration; M. Gilles Lacoste, instructeur civil, approvisionnement; M. R. Guillo, approvisionnement.

Les soirées d'entraînement se dérouleront le lundi soir, à compter de 7 heures p.m. à la polyvalente Massey-Vanier, et le jeudi soir à l'école St-Eugène, à Granby. Néanmoins, une fois par mois, des activités conjointes seront organisées au bénéfice des cadets de Cowansville et de Granby.

Le regroupement Cowansville-Granby a déjà porté ses fruits, en ce sens qu'une fanfare de qualité est en voie de formation. Elle grouperait quelque 35 musiciens, et à date il y a 14 cadets de Cowansville et 14 cadets de Granby ont déjà été sélectionnés à cet effet.

En outre, des jeunes gens de Cowansville et Granby participeront à la formation d'une chorale régionale, à la base militaire de Longue-Pointe. Elle serait formée de plus de 80 cadets, participerait à des parades, à des concerts, et même caresserait l'espoir de participer à l'ouverture

des Jeux Olympiques de 1976. La sélection des musiciens de notre région devrait se faire sous peu.

Comme activités à court terme, les cadets participeront samedi, à un voyage au Centre de recherches spatiales, de Highwater. Une centaine de participants seront du voyage.

Il est aussi question qu'un cadet soit envoyé à Longue-Pointe pour y suivre durant 10 fins de semaine un cours de photographie et d'audiovisuel, ce qui le qualifierait comme instructeur en photographie, en programmes sonores 16 mm.

COWANSVILLE (AD) — Même s'il purge une sentence d'emprisonnement à vie pour meurtre, Marcel Talon, un détenu d'une trentaine d'années du pénitencier fédéral de Cowansville, n'en a pas moins écoupé d'un mois additionnel de réclusion, pour avoir été illégalement en liberté l'été dernier.

Talon, qui a comparu hier au Palais de Justice de Cowansville devant le juge Gérard Normandin de la cour des Sessions, s'est reconnu coupable d'avoir été illégalement en liberté le 24 juillet, quand il n'est pas retourné au centre fédéral de détention au terme d'un congé autorisé de trois jours.

Selon les explications qu'il a fournies au président du tribunal, le détenu a joué illégalement de

sa liberté pendant quatre mois, au cours desquels il a occupé un emploi régulier, avant d'être repris par la police qui le recherchait.

En argumentant pour les fins de la sentence, son avocat, Me Gilles Poussard, de Granby, a réclamé la clémence de la cour en demandant pour son client une peine n'excédant pas un mois additionnel de prison. Il a expliqué que les juges du district ont l'habitude de ne pas sévir davantage et de ne pas infliger de peines plus sévères dans les cas de prévenus traduits devant les tribunaux pour avoir été illégalement en liberté.

Le procureur de la couronne, Me Claude Noisieux, n'a formulé aucune objection en tant que la sentence prononcée par la cour soit consécutive à celle que Talon purge déjà.

Apparences ridicules

Avant de se prononcer, le juge Gérard Normandin n'a pas manqué de souligner les apparences ridicules d'une telle sentence. "Imaginez, condamner l'accusé à un mois additionnel de prison, alors qu'il purge déjà une sentence d'emprisonnement à vie. N'est-ce pas que tout ça a l'air ridicule?", d'ajouter le président du tribunal.

Mais le procureur de la couronne est revenu à la charge pour expliquer qu'en pratique, chaque condamné à l'emprisonnement à perpétuité bénéficie d'une remise de peine au bout d'un certain temps et qu'il finit toujours par quitter le bagne, même si en théorie il doit rester en prison pour la vie en raison de sa condamnation à l'emprisonnement à perpétuité.

Comme dans le cas de Marcel Talon, condamné à l'emprisonnement à vie pour meurtre, Me Noisieux estime que ce dernier obtiendra une remise de peine après un certain temps d'incarcération et qu'il sortira alors du bagne.

Même si ça lui paraît

sa situation ridicule, le juge Gérard Normandin a condamné Talon à un mois additionnel d'emprisonnement, consécutif à la sentence d'emprisonnement à perpétuité que le détenu purge présentement à l'Institution fédérale de Cowansville.

Ce qui eût l'heur de

satisfaire tout le monde, le président du tribunal excepté, compte tenu des apparences ridicules d'une telle sentence.

Pour un, l'accusé Marcel Talon ne s'en est pas plaint, loin de là, et il est reparti vers sa cellule avec le sourire aux lèvres.

Ex-comptable dans de mauvais draps

Détournement de \$9,000 et vol de documents

COWANSVILLE (AD) — Ronald Frank, un Montréalais de 29 ans et un comptable pour le moins dispendieux du temps qu'il exerçait sa profession à Cowansville, devra se résigner à attendre jusqu'au 28 avril avant de connaître le sort que lui réserve le tribunal pour une affaire de détournement de fonds.

Pendant qu'il était comptable pour la Banque de Montréal, à Cowansville, le prévenu a détourné à son profit près de \$9,000 qu'il avait soustrait des coffres de son employeur. Et, de peur d'être démasqué un jour, il s'est introduit par effraction dans la succursale bancaire quelque temps après son affectation dans une autre succursale, non pour y voler de l'argent mais pour faire disparaître certains documents compromettants pour lui et ayant trait au détournement de fonds.

Ronald Frank s'est reconnu coupable de ces deux délits hier, au Palais de Justice de Cowansville, alors qu'il comparait devant la cour des Sessions présidée par

le juge Gérard Normandin. L'accusé a plaidé coupable à une accusation de détournement de près de \$9,000 à la Banque de Montréal et à une autre d'introduction par effraction au même établissement avec l'intention d'y commettre un acte criminel.

Le temps des conseils

Son avocat, Me Peter Turner, a demandé à la cour que la sentence soit reportée afin qu'un rapport pré-sentenciel puisse être complété sur son client. Et, dans l'attente du prononcé de la sentence, Me Turner a réclamé la liberté sur parole de l'ex-comptable qui, on s'en doute bien, a perdu son emploi à la Banque de Montréal.

Me Claude Noisieux, le procureur du ministère public, ne s'est aucunement objecté aux demandes de la défense. En retour toutefois, il s'est permis un conseil fort judicieux à l'adresse du prévenu; celui-ci ne sera peut-être en mesure de l'évaluer qu'au moment de la sentence, le 28 avril, mais tout de même...

"Je vous recommande fortement de commencer à rembourser la victime (Banque de Montréal). Ça facilitera les choses à la couronne quand viendra le temps de faire les représentations sur la sentence", de lancer Me Noisieux à l'inculpé, qui peut d'ores et déjà envisager d'emmener sa valise pour un séjour en prison, le 28 avril, s'il n'a pas démontré sa bonne volonté. C'est du moins l'interprétation qu'il faut donner au conseil du procureur de la couronne dans les circonstances.

Pour sa part, le juge Gérard Normandin a acquiescé aux demandes de la défense et il a reporté le prononcé de la sentence au 28 avril, le temps de permettre aux officiers de probation du district de compléter un rapport pré-sentenciel sur le prévenu et de savoir si ce dernier démontrera sa bonne volonté. Entre-temps, le président du tribunal a consenti à laisser Ronald Frank en liberté sur parole, c'est-à-dire à la seule condition qu'il se présente en cour à la date requise pour y recevoir sa sentence.

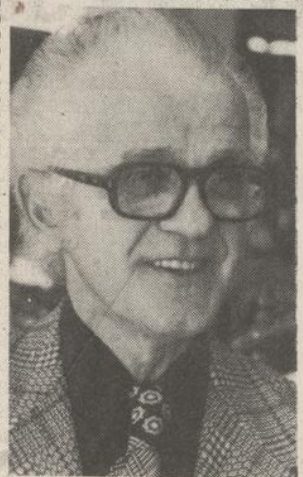


Lundi soir, a eu lieu la première séance d'entraînement du corps des cadets, à la polyvalente Massey-Vanier. Deux groupes ont été formés, s'adressant respectivement aux filles et garçons. Les pratiques auront lieu tous les lundis soirs à Massey-Vanier.



Lundi soir, a eu lieu la première séance d'entraînement du corps des cadets, à la polyvalente Massey-Vanier. Deux groupes ont été formés, s'adressant respectivement aux filles et garçons. Les pratiques auront lieu tous les lundis soirs à Massey-Vanier.

COMMERCE À VENDRE
AVEC 3 CAMIONS
PERMIS DE 30 MILLES À LA RONDE
S'ADRESSER À M. GÉRARD MORIN
TÉL: 378-4518
4081, rue St-Jean GRANBY



LESS HARVEY

MON ONCLE LESS
ET SON NEVEU RONALD
ont dans la tête de combattre l'inflation à tout PRIX



RONALD POULIN

FAITES L'ACHAT DE CES DEUX ARTICLES



RCA

Le réfrigérateur et la cuisinière qui ont leur place chez vous



VENEZ CONSTATER PAR VOUS-MÊME CHEZ NOUS VOUS ÊTES CHEZ VOUS

LES IMPORTATIONS GRANBY INC.

23, PRINCIPALE GRANBY 372-1000 372-1010

LA VENTE se CONTINUE

CHEZ

Fatima Mode

189, rue Principale Granby, Tél.: 372-6969

Il reste encore de jolis ensembles -
MANTEAUX-BLOUSES TOILETTES LONGUES ET COURTES

VENEZ NOUS VOIR



LES ANNONCES CLASSÉES DE
La Voix de l'Est
UN SERVICE PROFITABLE. POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE. ACHAT, VENTE, ÉCHANGE, LOCATION, RÉPARATION, VOYAGE, ETC.
TÉL.: 372-5433

SOIRÉE DANSANTE
à l'occasion du tirage d'un
VOYAGE à MIAMI
organisé par le
Théâtre VENISE
Samedi 18 janvier à 8 h 30
à la salle Horizon de St-Césaire
Rafraîchissement gratuit
Orchestre renommé
Entrée \$3.00

Théâtre VENISE St-Césaire



"JESUS CHRIST SUPERSTAR"



2 films en couleur

VENDREDI SAMEDI DIMANCHE LUNDI 17-18-19-20 JANVIER
VENDREDI SAMEDI LUNDI 7 h 30
DIMANCHE 2 HEURES CONTINUEL

Stationnement facile
Tél. 469-3838

à la guerre comme à la guerre



Selon Sabourin

La CEQ dévie la question Valiquette

GRANBY (par François Berger) — "En portant l'affaire de la suspension de M. Laurent Valiquette sur la scène provinciale, la CEQ tente de faire dévier le fond de la question, qui demeure locale", a déclaré hier, M. Robert Sabourin, directeur général du Collège de Sherbrooke.

M. Sabourin, que nous avons rejoint à son bureau de Sherbrooke, considère qu'en faisant du cas Valiquette un affrontement provincial, la

CEQ veut éviter de faire toute la lumière sur cette affaire.

"On dévie la question en faisant focus sur le directeur général", a indiqué M. Sabourin.

"Yvon Charbonneau, Gaston Sanchez, les professeurs, etc. demandent ma démission, déplaçant la situation sur ma personne uniquement", a ajouté M. Sabourin, qui est convaincu que le syndicat a peur d'un jugement objectif qui pour-

rait ressortir d'une médiation.

D'autre part, M. Sabourin s'est élevé contre les "jugements de valeur", a-t-il dit, d'Yvon Charbonneau et les autres.

"Antisindicalisme mon oeil", répliqua M. Sabourin, prétextant qu'il n'a fait que son devoir d'administrateur.

"Je ne veux pas la tête de Valiquette et il ne s'agit pas entre ce professeur et moi d'une question de conflit de personnalité, comme certains

ont voulu le laisser croire", a continué le directeur général.

"Je ne tiens pas mordicus à la suspension de M. Valiquette, a précisé M. Sabourin, mais il faut que le cegep soit administrable."

"Je ne dispose pas de la possibilité de porter un grief, moi, quand quelque chose ne va pas", a-t-il dit pour justifier le geste de la suspension.

La direction du Collège fait tous les efforts pour

dénouer la crise actuelle le plus rapidement possible, mais pas à n'importe quel prix, selon M. Sabourin.

"Je comprends que les professeurs ont pu être réticents à l'arbitrage, étant donné que dans ce cas l'arbitre est désigné par le ministère de l'Éducation... les professeurs ont pu penser que l'arbitre ne serait pas impartial... mais, dans la médiation, le juge serait accepté par les deux parties", a expliqué M. Sabourin, ne comprenant pas pourquoi les professeurs ont refusé cette solution.

"Les professeurs disent défendre un principe syndical, mais moi, je dois défendre aussi un principe, celui qui veut que ce soit la direction qui administre le cegep."

Revenant sur l'argument selon lequel la CEQ porte le débat sur le plan provincial, pour, en quelque sorte, éprouver ses troupes avant les prochaines rondes de négociations, M. Sabourin a affirmé que ce n'est pas lui qui a provoqué cela.

"Je n'ai pas tenté d'amener le débat sur le plan provincial quand j'ai rencontré, à Québec, les sous-ministres à l'Éducation", a prétendu M. Sabourin.

"J'ai des supérieurs en tant qu'administrateur d'un organisme public; ces supérieurs se trouvent justement au ministère de l'Éducation", a-t-il ajouté.



C'est dans un décor très réussi que les comédiens de l'Alliance-Loisirs évoluent, interprétant: "L'effet des rayons-gamma sur les vieux garçons". (Photo Jeannot Petit)

A l'Escale, samedi et dimanche

L'effet des rayons-gamma sur les vieux garçons

GRANBY (RM) — L'effet des rayons-gamma sur les vieux garçons, pièce de Michel Tremblay, est présentée actuellement à l'Escale, par l'Alliance-Loisirs, de Granby.

Cette oeuvre typiquement québécoise, a été présentée en première, à l'Escale hier soir, et deux autres représentations auront lieu samedi et dimanche, les 18 et 19 janvier, à 20 heures 30.

En fait, il s'agit d'une adaptation de Michel Tremblay, d'après l'oeu-

vre de Paul Zindel. Alain Pontaut écrivait de cette pièce, qui a été créée à Montréal, au théâtre de Quat-Sous, en 1970: "Ici, le ratage, l'émotion, l'épilepsie, le langage, la peine, le gâtisme, la laideur, la crasse ne sont pas nobles. Ils sont poignants."

"On n'en fait pas un drame. Ils sont le drame, drôle, humble, singulier et singulièrement nôtre."

C'est l'histoire de Béatrice, qui n'a eu qu'une

moitié de vie. "Chus poignée avec une fille à moitié folle, l'autre qui est supposément moitié génie. J'ai eu la moitié d'un mari, une maison pleine de crottes de lapin. Pis j'ai la moitié d'un cadavre sur le dos..."

Le rôle de Béatrice est joué par Joanne Cordeau. Sa fille Rita, dit à sa mère: "La seule fois qu'elle s'est occupée de moi, c'est quand a m'a rendu folle..."

Joanne Bonnette joue le rôle de Rita. Son autre fille, Mathilde, une étudiante à moitié génie, est interprétée par Marie Dumouchel. La concurrente de Mathilde à un concours de science à l'école, Jeannine Trépanier, est interprétée par Jeanne-Mance Lasnier.

Quant au "vieux prunau sec", dont Béatrice prend soin à "cinquante piastres par semaine", Jacques Fontaine en est l'interprète. Le tout est présenté dans une mise en scène de Pierre Ferland.

PST! PST!
Ce que nous faisons à Noël se pare d'un brin d'extravagance aussi merveilleuse, à certains égards, que l'extravagance de la nature au mois de juin.
— R.C.

A&W

POULET

777, Principale - GRANBY

Une certaine vue de la situation

Campus de Granby: champ de bataille provincial

par François Berger

Dans le milieu enseignant des Cégeps québécois, certains émettent sérieusement l'opinion que le campus de Granby du Cégep de Sherbrooke sert actuellement de champ de bataille dans une sorte de combat d'avant-garde que se mènent la CEQ et le ministère de l'Éducation.

Selon cette opinion, qui ne rallie cependant pas officiellement la majorité, le ministère, par le biais de la suspension du représentant syndical Laurent Valiquette, veut fêter la détermination des syndiqués de la CEQ, en vue des prochaines rondes de négociations.

Ainsi, le ministère de l'Éducation veut éprouver les troupes de la CEQ, afin de voir ce qu'ils ont dans le ventre et ce dont ils seront capables à la fin du décret réorganisant l'enseignement (juin 1975).

Et, pour la CEQ, l'affaire Valiquette peut consister en un genre de clinique d'entraînement dans la perspective de la lutte qui débutera bientôt.

Le cas Valiquette est devenu provincial. Le campus de Granby et le Cégep de Sherbrooke sont paralysés depuis, en somme, le conflit des prêts et bourses.

Quoi qu'il se défende d'avoir provoqué la traînée provinciale par son geste du 24 décembre, le directeur général du Collège, M. Robert Sabourin, connaissait pourtant bien les effets de sa décision à l'endroit du délégué syndical du campus de Granby.

D'ailleurs, la direction du Cégep de Sherbrooke a fait cavalier seul, à la fin du conflit étudiant, quand elle a décidé, contrairement à l'ensemble des Cégeps du Québec et à l'opinion du ministre François Cloutier, de fermer les portes de l'institution jusqu'au 6 janvier.

Le ministre Cloutier avait recommandé que les cours reprennent dès

le 17 décembre, afin de finaliser la session automne 1974 avant la période des Fêtes.

Tous, sauf le Collège de Sherbrooke et son satellite granbyen, ont alors terminé la session immédiatement.

Il est vrai, toutefois, que le ministre avait donné carte blanche à chaque direction de Collège.

Ayant déjà pris une décision complètement à part de l'ensemble des Cégeps, la direction du Collège de Sherbrooke a pris, ou entériné, une autre décision complètement unique en son genre, dans le secteur collégial du moins.

La suspension de M. Laurent Valiquette, alors qu'il se trouvait en fonction syndicale, constitue réellement un précédent. Des syndicalistes ont déjà fait l'objet de sanctions, mais pas aussi ouvertement.

Même que Robert Sabourin avait l'intention de congédier, tout simplement, M. Valiquette, mais le président du conseil d'administration, M. Marc Leclerc, a tempéré son geste en proposant une suspension sans solde, jusqu'au 31 août 1975.

Il est à noter que le 31 août 1975, le décret aura pris fin depuis un mois.

Se servant d'une déclaration publique, sur les ondes du poste de radio CHEF, comme toile de fond pour suspendre M. Valiquette, le directeur général du Cégep a ensuite proposé l'arbitrage accéléré pour trancher la question et par la suite une autre forme d'arbitrage, dans lequel un juge serait choisi par les deux parties.

On a fait déclarations sur déclarations de part et d'autre... et maintenant c'est la stagnation, les cégepiens y trouvant, parmi d'autres, leur compte.

Ainsi, on semble s'échauffer dans les deux équipes qui s'affrontent dans la grande partie, ce printemps.

Si, d'une part, le MEQ a profité du cas Valiquette pour déplacer l'échiquier à Granby, la CEQ n'a pu laisser ses pions inactifs, puisqu'elle doit défendre un principe qui lui sert de base, c'est-à-dire la liberté d'action syndicale.

Pour repenser de la plausibilité de la version voulant que Granby soit devenu un champ de bataille provincial dans la guerre syndicale-patronale, mentionnons, à titre d'exemple, la tenue à Granby, aujourd'hui, du conseil général et de la réunion du conseil d'administration de la Fédération des ensei-

gnants de Cégep du Québec. La FEQ se déplace à Granby, exceptionnellement, en raison de l'affaire Valiquette.

Signalons également la venue à Granby, à plusieurs reprises récemment, du président de la centrale des enseignants du Québec, M. Yvon Charbonneau.

Et, d'autre part, les hauts fonctionnaires du ministère de l'Éducation ont les yeux rivés sur Granby, par l'intermédiaire de M. Robert Sabourin, qui a fait la navette entre Sherbrooke, Granby et Québec, à maintes reprises, depuis le 6 janvier.

Réunion le 20 février

Les parents veulent mettre la Commission scolaire au pas

GRANBY (par Réal MARCHESSAULT) — Un affrontement pourrait bien marquer la prochaine rencontre entre le comité de parents de Granby et les responsables de la Commission scolaire locale.

Le comité de parents de la Régionale Meilleur, ainsi que MM. Jacques Sansoucy et Roger Hivon, respectivement conseillers pédagogiques en français à la Commission scolaire de Granby et à la Régionale Meilleur, seront aussi présents à cette réunion, à l'invitation du comité de parents de la Locale.

En fait, il semble que les élèves de l'élémentaire ne soient pas préparés à faire le saut au secondaire, principalement au niveau du bagage de connaissances en français.

Tel a été le sujet à l'ordre du jour d'une assemblée réunissant les comités de parents de la Locale et de la Régionale, qui a eu lieu au Centre administratif de la

Commission scolaire de Granby.

La réflexion touchant les difficultés de passage de l'élémentaire au secondaire, faite par les parents de la Régionale, était d'ailleurs le prétexte de cette réunion.

Cependant, on s'est vite rendu compte que le malaise est beaucoup plus profond, puisque les parents n'acceptent pas, ou peu, notre système d'éducation actuel.

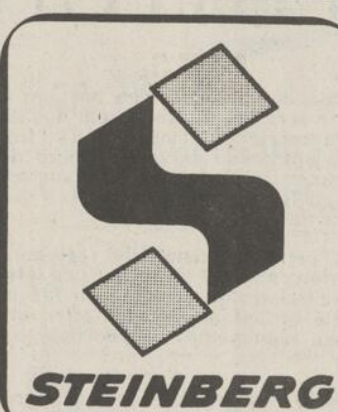
Alors que le malaise semblait venir des réformes au niveau du secondaire, il y a quelques années, on se rend compte maintenant, que le cours élémentaire est loin de donner satisfaction aux parents, surtout à cause des nouvelles méthodes employées, méthodes qui sont souvent de l'expérimentation.

Parallèlement, le comité de parents de la Commission scolaire de Granby n'a pas digéré l'abolition du principe de la signature d'un membre du comité d'école, sur le document de présentation des projets d'école.

Ce sujet a d'ailleurs engendré un certain affrontement des comités d'écoles, vis-à-vis la Commission scolaire, à quelques reprises.

On sent que les parents en ont beaucoup sur le cœur et que la réunion parents-commission scolaire de Granby, prévue pour le 20 février, devrait être l'occasion d'un dénouement.

Par ailleurs, lors de la réunion des deux comités de parents, plusieurs réflexions ont été émises, certaines étant très émotives, d'autres l'étant



STEINBERG

ERRATA DE L'ANNONCE
PARUE MERCREDI; IL FALLAIT LIRE:

ESSUIE-TOUT
STEINBERG
COULEURS VARIÉES PQT 2 ROUL.

82¢

ARAMIS



CONSEIL # 14

Soirée des
CANDIDATS
Samedi soir
18 janvier
8 h p.m.

INITIATION
dimanche, le
19 janvier
au DOMAINE

Bienvenue aux
nouveaux
candidats

VENTE DE FEU

ROBES
\$5.00
ET PLUS

Costumes
de bain
1 pce et 2 pces
Val. \$35. et \$49.
Un seul prix
\$13.88

MANTEAUX
Val. \$100. à \$300.
\$39. et plus

ensemble-pantalon
\$10 et plus

Ensemble jupe
\$10 et plus

IMPERMÉABLES
Val. \$50 à \$70
POUR
\$24 et \$35.

UNE OCCASION QU'IL NE FAUT PAS MANQUER

SHELTON ENR.

42, rue PRINCIPALE

GRANBY

372-5133

THEATRE

PALACE

GRANBY, QUE.
TEL. 372-4466

La force du KUNG FU contre la VIOLENCE
de l'ouest, un KARATE-WESTERN!

14
ANS



MAIS QUI DONG M'A FAIT CE BÉBÉ ?

CINÉ-SPECTACLE: grands explorateurs

MARDI, LE 21 JANVIER à 8 h 30 P.M.

"LA NAHANI" de Jean Poirel

Ad. \$2⁵⁰ Etudiants \$1⁵⁰

Editorial

Un lien établi avec le taux d'inflation mondiale

Les pays membres du cartel du pétrole ont formé un nouveau front. Contrairement à la politique adoptée il y a environ un an, il ne s'agit pas, ou pas seulement, de relever les prix. Elle est plutôt nettement dirigée contre les monopoles internationaux.

Les deux complexes de questions que les ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole ont discuté à Vienne visent, au fond, les grandes sociétés de pétrole; il s'agit de la mise au point d'un nouveau système des prix et de l'abandon d'une politique commune dans le domaine de la nationalisation.

Certains pays arabes ont déjà fixé, voici quelques semaines, la politique à suivre. Etant donné que ces pays de l'OPEP donnent le ton aussi bien sur le plan politique qu'économique, le résultat des délibérations de Vienne semble plus ou moins acquis.

En ce qui concerne le prix du brut, on se mettra sans doute d'accord sur un prix de base unitaire de \$10.67 par baril. Par une telle décision, on fera d'une pierre deux coups. D'une part, ce prix unitaire est plus facilement maniable que l'ancien système de "clearing", les "royalties" et les prix du marché; et, d'autre part, il est inférieur à l'ancien prix de \$11.65.

De cette manière, les pays de l'OPEP pourront se faire fête sur le marché international comme des "briseurs de prix". En y regardant de plus près, il faut toutefois constater que l'ancien comme le nouveau système des prix doit être considéré comme fictif.

Ce qui importe, avant tout, c'est le prix moyen du "brut concession" et du "brut participation". Les coûts du pétrole "concession" ont monté à la suite des multiples relèvements des taxes (royalties, impôts), alors que la part du pétrole de "participation" relativement cher (que les monopoles multinationaux rachètent aux compagnies nationales) s'est entre-temps élevée à environ 60%. Ce système a jusqu'à présent permis aux grandes sociétés internationales de calculer les prix sur une base moyenne.

Il en ressort que la réduction récente en Arabie saoudite des prix de vente pour le pétrole des compagnies nationales n'est qu'apparente. Il est vrai que les compagnies nationales de l'Arabie saoudite vendent leur pétrole à un prix réduit, mais ce prix se situe encore au-dessus de la moyenne du "prix de mélange" des monopoles internationaux.

L'adoption de la formule du prix unitaire ne se soldera pas pour le consommateur par une réduction du prix du pétrole. Les sociétés internationales ne pourront plus tirer aucun bénéfice de la prospection dans les pays pétroliers, soit parce qu'elles ont été évincées par des sociétés nationales, soit parce que les prix sont dictés.

Il ne reste donc que le raffinage et la distribution du pétrole. Dans ce cas, les prix sont dictés par l'offre et la demande. Un nouveau développement s'annonce en ce sens que l'entrée sur ce marché des sociétés pétrolières de l'OPEP semble déjà s'annoncer. Pensons aux conversations que l'Iran a eues avec la société Shell aux Etats-Unis et avec l'ENI en Italie.

Dans une telle situation, les sociétés nationales des pays membres de l'OPEP peuvent pleinement profiter de leur avantage de prix. Face aux problèmes de nationalisation et des prix, la définition d'une politique cohérente des producteurs de pétrole et l'établissement d'un lien entre le prix du brut et celui des biens industriels importés ont été relégués à l'arrière-plan. Déjà, la stagnation de la demande a automatiquement donné un coup de frein à la production du pétrole.

Sans aucun doute, les délégués de Téhéran à Vienne mettent de nouveau en discussion l'indexation des prix du pétrole sur l'inflation mondiale.

Il s'agit d'intégrer dans ce schéma, non seulement les prix à l'importation pour les principaux biens industriels, mais aussi ceux des principaux produits de remplacement du pétrole, tels que le charbon, l'énergie atomique, les sables pétroliers, etc. Les discussions n'en sont toutefois qu'à leur début. La commission économique et le comité d'experts sont encore loin d'avoir trouvé un accord à ce sujet.

Des premières décisions semblent toutefois s'annoncer dans un autre domaine. C'est avec indignation que l'on a constaté que le ministre américain des Affaires étrangères, M. Henry Kissinger, a réussi à engager un nombre croissant de pays consommateurs de pétrole sur une politique dirigée contre l'OPEP. On envisage donc de prendre des contremesures.

Il ne manque pas d'une certaine ironie que les ministres de l'OPEP entendent mettre au point une contre-stratégie, juste à un moment où les chefs de gouvernement de la Communauté européenne essaient à leur tour de trouver, avec les Etats-Unis, une base commune pour leur dialogue avec les pays producteurs.

Jean Naud

Ottawa régit le traitement des données

par Claude PAPINEAU

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a fait connaître les directives qu'il entend appliquer pour régir la participation des sociétés de télécommunications et des banques à chartre dans la fourniture de services publics de traitement des données.

Selon les lignes directrices exposées par les ministres des communications et des Finances, MM. Gérard Pelletier et John Turner, les entreprises de télécommunications ne pourront offrir de services de traitement des données que par l'entremise d'une filiale, tandis que les banques, principaux utilisateurs de matériel informatique au Canada, devront limiter leur participation aux services bancaires en général et aux paiements automatisés.

Les directives concernant les sociétés de télécommunications et les banques sont données à titre de lignes directrices en attendant, dans le cas de la télécommunication, et la promulgation d'une législation, si elle s'avère nécessaire, et dans le cas des banques, la révision de la Loi sur les banques, prévue d'ici l'été 1977.

Le document ministériel conjoint indi-

que qu'un exposé de politique, faisant suite à l'étude de rapports de groupes de travail spéciaux, a été remis dernièrement aux banques et aux sociétés de télécommunications, parmi lesquelles on trouve notamment Bell Canada et CP-CN Télécommunications.

La participation des sociétés de télécommunications est ainsi basée sur un principe du Livre vert sur la télé-informatique, d'après lequel "les sociétés exploitantes pourront accéder au secteur informatique par l'intermédiaire de filiales distinctes assujetties à certaines conditions visant à prévenir tout abus de leur situation privilégiée."

Les conditions de participation énoncées par le gouvernement visent d'autre part à "assurer que les sociétés exploitantes ne s'engagent pas dans une concurrence déloyale en utilisant des recettes provenant du secteur monopolistique de leur entreprise au bénéfice des activités de leur filiale dans le domaine de l'informatique", souligne le document conjoint.

Règlements

Il est ainsi établi qu'une "entreprise de télécommunications autre qu'une en-

treprise de radiodiffusion ne peut pas offrir de services de traitement des données commercialement, mais doit se limiter à la fourniture de services publics de base de transmission des données aux entreprises qui fournissent des services de traitements des données."

C'est l'organisme de réglementation qui déterminera si le service offert de transmission doit être réglementé ou si la société exploitante ne peut offrir un service non réglementé sur une base commerciale.

Une filiale pourra par ailleurs offrir des services de traitement des données, "à la condition que cette société distincte tienne ses propres livres de comptabilité et ses propres comptes séparément en ce qui concerne son personnel, ses locaux et son équipement; la société distincte ne sera pas obligée de déposer de tarifs pour de tels services."

Les services de transmission fournis par une société de télécommunications à sa filiale seront par ailleurs soumis à réglementation et devront être offerts à tout autre utilisateur aux mêmes conditions. Les tarifs fournis en outre continueront d'être déposés publiquement devant l'organisme de réglementation.

D'autre part, une société exploitante pourra acheter de sa filiale des services de traitement des données "pourvu que ces services soient clairement séparés et identifiés et soient fournis à la société exploitante à un prix juste et raisonnable par rapport aux prix que doivent payer les autres clients pour le même service ou un service semblable."

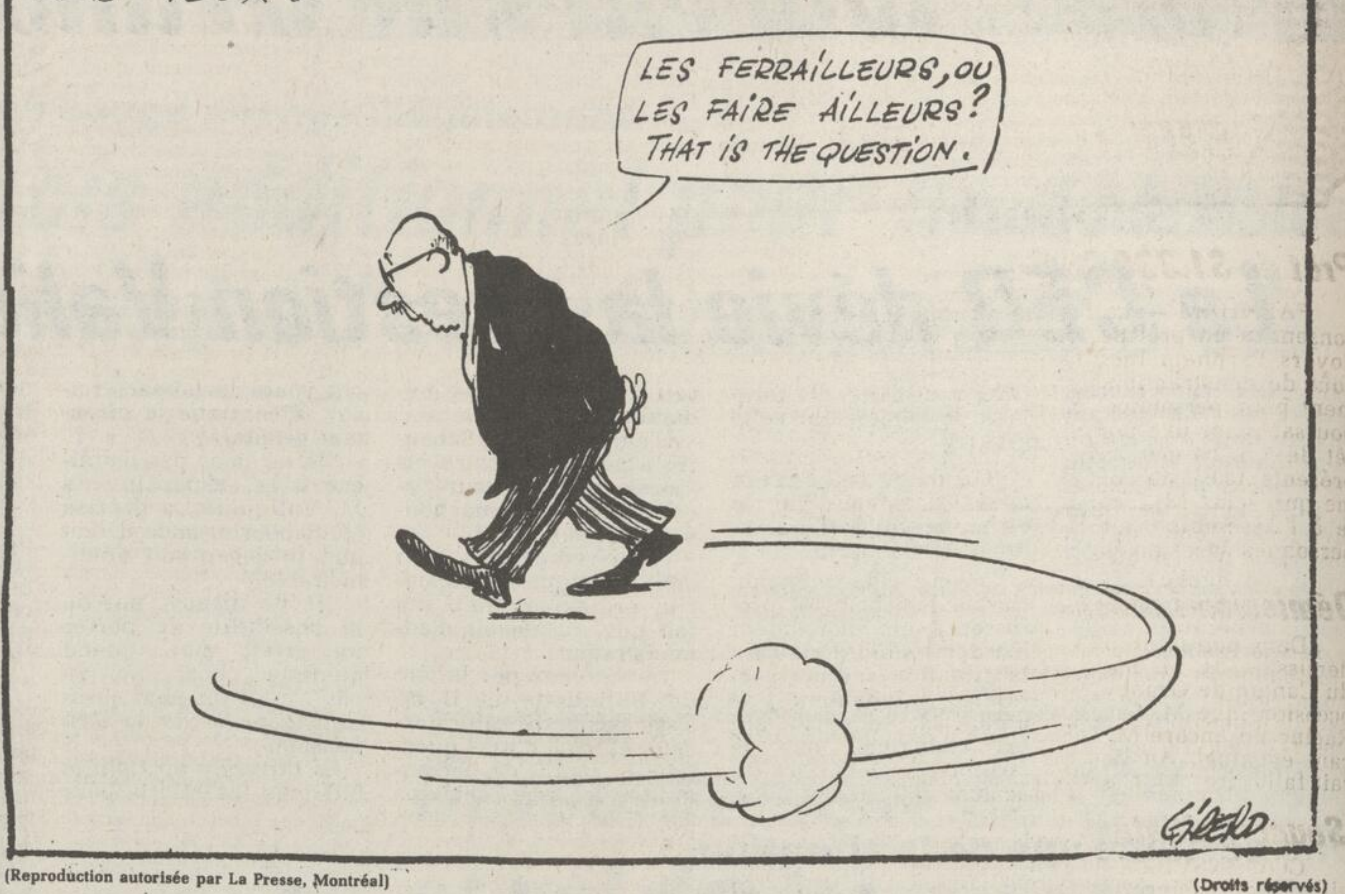
L'organisme de réglementation pourra demander en outre aux sociétés de télécommunications de présenter tous ses états financiers indiquant la relation financière entre elle et sa filiale de façon à examiner à fond tout investissement de la société-mère à la filiale ou tout dividende découlant d'un tel investissement "en vue de déterminer l'effet, s'il en est, sur les besoins en recettes de la société de télécommunications, ainsi que sur ses tarifs de base et ses taux de rendement."

L'organisme de réglementation sera autorisé à rejeter ou modifier ou à imputer, pour fins d'établissement des tarifs, l'investissement dans l'entreprise de traitement des données et le niveau des dividendes."

Banques

En ce qui concerne les banques, le

LES JEUX.



Indépendance de l'Angola

Après cinq jours de négociations, les représentants du Portugal et les chefs des trois mouvements nationalistes africains réunis à Penina, dans l'Algarve, ont signé un accord par lequel l'Angola deviendra pays indépendant, le 11 novembre 1975.

L'Angola était la plus vaste et la plus riche des colonies portugaises d'Afrique.

L'accord d'indépendance a été signé pour le Portugal par M. Mario Soares, ministre des Affaires étrangères, Antonio de Almeida Santos, ministre des Territoires d'outremer, et Ernesto Melo Antunes, ministre sans portefeuille, qui dirigeait l'équipe de négociateurs portugais.

Pour les mouvements anglais, ont signé M. Holden Roberto, chef du Front national pour la libération de l'Angola FNLA, le Dr Agostinho Neto, chef du mouvement populaire pour la libération de l'Angola MPLA, et le Dr Jonas Savimbi, chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola.

Parallèlement à l'accord d'indépendance, l'actuel gouvernement provisoire de l'Angola a publié mercredi, 15 janvier, plusieurs mesures destinées à conduire le pays à l'indépendance.

Un décret prépare le terrain à la répartition des responsabilités financières des gouvernements portugais et angolais, d'allocation des recettes fiscales, la définition du droit de propriété dans le domaine public, la division des dépenses dans le domaine de la défense et le lancement d'emprunts publics ainsi que la souscription de prêts.

Délais pour les impôts

Un autre décret reporte jusqu'au mois de mars le délai fixé pour le versement d'impôts échus au 31 décembre 1974, compte tenu de la situation anormale de l'économie de l'état.

Le gouvernement a également rendu publique une nouvelle loi sur la presse qui remplacera les lois actuellement en vigueur au Portugal.

La loi garantit la liberté de la presse et la liberté de pensée, et prévoit des mesures de protection des journalistes dans l'exercice de leurs fonctions. Sont punis par la loi, les délits d'outrages au chef de l'Etat, aux ministres et diplomates, l'incitation à la révolte ou à la grève, toutes violations des principes démocratiques et le processus de décolonisation et des violations du Code civil. Les amendes qui pourront être infligées aux publications reconnues coupables de ces délits atteindront deux cent mille escudos et l'interdiction de paraître pourra atteindre trente jours.

Avec l'accord de Penina s'achève le démantèlement des colonies portugaises d'Afrique. La Guinée-Bissau, qui a proclamé unilatéralement son indépendance en septembre 1973 a été reconnue Etat souverain l'année dernière. Les archipels du Cap Vert et de Sao Tome et Principe ont leur propre gou-

vernement de transition, de même que le Mozambique et seront indépendants cet été.

Les seuls territoires encore sous domination portugaise sont l'île de Timor, dans l'archipel indonésien, et l'enclave de Macao.

Da Gomes

A la signature de l'accord a assisté le général Francisco da Costa Gomes, président de la République portugaise, qui l'avait annoncé comme un événement d'une importance fondamentale.

L'accord prévoit un gouvernement de transition de douze portefeuilles partagés en parts égales entre les trois mouvements de libération et le Portugal. Ce cabinet sera chargé de diriger l'Angola jusqu'à l'indépendance. Il prendra ses fonctions dès la fin de ce mois et aura à sa tête un Conseil présidentiel consistant en un membre de chaque organisation africaine.

L'accord reconnaît le MPLA, l'UNITA et le FNLA comme seuls représentants légitimes du peuple angolais. Ce sont désormais les seules organisations qui pourront présenter des candidats aux élections.

Les forces portugaises, précise le tex-

te, auront achevé leur retrait, le 29 février 1976, soit trois mois et demi après l'indépendance.

Le Portugal disposera du portefeuille de l'Economie dans le gouvernement de transition. Le FNLA aura celui de l'intérieur, le MPLA celui de l'information et l'UNITA celui du travail et de la sécurité sociale.

Les trois mouvements nationalistes, qui ont combattu les soldats portugais pendant treize ans en Angola, ont accepté de fusionner graduellement leurs forces au sein d'une nouvelle armée nationale angolaise. Un conseil de Défense commun sera instauré, au sein duquel les trois mouvements seront représentés à parts égales. Ce conseil sera dirigé par le haut-commissaire portugais, qui dirigera par ailleurs la représentation portugaise en Angola jusqu'à l'indépendance.

Les mouvements enverront progressivement des détachements dans la force nationale, de manière qu'elle soit au fin de compte composée de huit mille soldats de chaque organisation qui coopéreront avec les 24.000 soldats portugais déjà stationnés en Angola.

La police sera également dotée d'un commandement commun.

Des accords désuets

OTTAWA (PC) — Les accords actuels sur le partage des frais de santé entre les provinces et le fédéral sont désuets et tôt ou tard, il va falloir les remettre en question.

C'est ce qu'a déclaré le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Claude Forget, à l'issue de la conférence fédérale-provinciale des ministres de la Santé.

Tout en se disant heureux de la création d'un comité chargé d'étudier le rôle du fédéral dans le financement des frais de santé, M. Forget a avoué qu'il n'était pas parfaitement satisfait de la conférence, étant donné que seulement deux des trois points de son document avaient été acceptés.

Dans le document Forget, présenté dès le début de la conférence de deux jours, le Québec avait proposé que les provinces acceptent de prendre des mesures pour limiter le taux d'accroissement des frais de santé.

En échange, le fédéral, qui ne participe actuellement qu'au programme d'assurance-hospitalisation et à celui de l'assurance-santé, aurait accepté de contribuer à d'autres programmes.

M. Forget avait aussi demandé que la contribution fédérale soit faite par transferts fiscaux. En d'autres termes, Ottawa, au lieu de verser un montant d'argent aux provinces pour leur aider à défrayer les frais de santé leur aurait consenti un dégrèvement d'impôt.

Les provinces ayant accepté de tenter de mettre un frein à l'augmentation des frais de santé, le fédéral de son côté a accepté le principe de contribuer à d'autres programmes que les deux auxquels ils contribuent actuellement.

Un comité de sous-ministres a été formé avec le mandat d'étudier à quels programmes Ottawa pourrait apporter son aide. Mais rien n'a été retenu du projet d'un transfert fiscal comme l'avait demandé M. Forget.

M. Forget s'est déclaré certain que l'étude des accords existant que va entreprendre ce comité va mettre en lumière le caractère désuet de ces accords conclus en 1958.

Le ministre a souligné sur les 14 items à l'agenda de la conférence, deux seulement portaient sur des programmes à frais partagés. Les douze autres étaient des sujets entièrement défrayés par les provinces.

M. Forget a vu dans ce fait une preuve évidente que les accords actuels sont désuets. L'étude des accords que va entreprendre le comité conjoint va "permettre d'amorcer une révision plus profonde des services et va faire déboucher l'étude sur les modifications à y apporter," a-t-il dit.

"On va se rendre compte inévitablement qu'on ne peut faire qu'une partie du chemin avec les accords actuels," a dit M. Forget.

ques concernant la gamme des services informations parabancaires à offrir.

Les banques devront ainsi se limiter à "la fourniture à d'autres institutions financières de services informatiques portant sur les opérations d'intérêt d'une banque, soit l'utilisation de l'ordinateur pour la fourniture de services tels que la compensation, l'enregistrement des dépôts, les prêts, les hypothèques et la comptabilité des valeurs."

Elles pourront également fournir les services de traitement des données étroitement liés au versement des paiements tels que les paiements à autorisation préalable, les relevés descriptifs de comptes de dépôts et les parties des plans de préparation des feuilles de paye qui se rapportent aux paiements.

Soulignant que la plupart des services actuellement offerts par les banques sont compris dans ces limites, le document précise néanmoins que les banques qui offrent déjà des services qui débordent ce cadre pourront continuer de servir leurs clients actuels, mais ne devront pas élargir ces services à de nouveaux clients.

Le statut de la femme

Le gouvernement canadien n'a rien produit, sauf des "promesses inefficaces", en matière de législation sur les droits humains, selon le Conseil consultatif fédéral sur le statut de la femme.

Les 30 membres de ce conseil ont envoyé mercredi un télégramme à M. Marc Lalonde, ministre fédéral de la Santé et du Bien-être social, qui est responsable du statut de la femme, pour réclamer la présentation immédiate de la législation sur les droits humains.

"Le Conseil condamne vigoureusement le gouvernement fédéral pour son inaction en matière de législation sur les droits humains", dit le télégramme. Il rappelle que dès juillet 1973, cette législation était jugée prioritaire par le Conseil consultatif fédéral sur le statut de la femme, et en décembre 1973, l'approbation du cabinet était annoncée.

A l'issue d'un congrès de trois jours, le Conseil a souligné le fait que la seule loi adoptée en matière de droits humains depuis la formation du conseil l'a été en 1973, pour réglementer le paiement des bénéfices du Régime des pensions du Canada aux veufs. Auparavant, seules les veuves bénéficiaient de ces avantages édictés par leurs époux.

Le Dr Katie Cooke, président du Conseil, a déclaré: "J'estime que c'est une honte complète — deux ans, c'est un délai trop long à prendre pour mettre des principes en action."

Mme Cooke a fait savoir que le Conseil tient à une distribution plus équitable des quelque 50 postes de sous-ministre fédéraux. Actuellement, il n'y a qu'une femme sous-ministre.

Le Conseil a ensuite recommandé que le gouvernement change sa législation relative à la citoyenneté, aux passeports, aux tribunaux familiaux et aux bénéfices du Régime fédéral de retraite afin de protéger aussi bien les épouses que les maris.

Une mère canadienne devrait avoir le droit de transmettre sa citoyenneté à ses enfants, dit Mme Cooke. Actuellement, seuls les pères ont ce pouvoir.

La Voix de l'Est



Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée
136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

	Camelot	Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par jour	.20					
Samedi	.25	Canada	4.50	13.00	26.00	50.00
Semaine	1.25					
Année	65.00	Etats-Unis	6.00	15.00	26.00	50.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement No 0679

Coup d'oeil sur la région

Prêt de \$1,338,000

FARNHAM — La Société d'habitation du Québec consentira un prêt de \$1,338,000 à la corporation Les Foyers Farnham Inc. Ce prêt servira à défrayer le coût de construction du nouveau centre d'hébergement pour personnes âgées, à Farnham. Il sera remboursable sur une période de 50 ans à un taux d'intérêt de 7 1/2% par année. Le montant de ce prêt représente 100% du coût de réalisation de ce programme qui, selon M. Jacques Tremblay, député d'Iberville à l'Assemblée nationale, bénéficiera à plusieurs personnes âgées de son comté.

Démision-Lacasse

Dans notre édition d'hier, nous faisons état de la démission de M. Maurice Lacasse comme conseiller du Canton de Granby. Nous rapportons, par la même occasion, que M. Lacasse avait proposé M. Jean-Paul Racine ou encore M. Clément Jodoin, comme remplaçant éventuel. Au lieu de M. Clément Jodoin, il aurait fallu lire "M. Clément Lemoine"...

Super-initiation

COWANSVILLE — Le Club optimiste de Cowansville tiendra mercredi, le 22 janvier, un souper-initiation, à l'hôtel Yamaska. Tous les membres et leurs épouses sont invités à y participer. Un cocktail sera servi entre 6h30 et 7h30, tandis que le souper débutera après coup.

Une visite

COWANSVILLE — Les Optimistes de Cowansville se lanceront à l'assaut de la ville d'Acton Vale, dimanche, le 19 janvier, afin de disputer une partie de hockey aux membres du club Optimiste de l'endroit, à l'occasion d'une visite inter-club. Ce match sera encore plus enlevé si les spectateurs se font nombreux. Le rendez-vous a été fixé à 7h30, en soirée.

Des activités

COWANSVILLE — Parmi les activités du club Optimiste de Cowansville qui se dérouleront au cours des prochains jours ou des prochaines semaines, il faut signaler, d'abord, la partie de hockey qui opposera ses membres à ceux du club Optimiste d'Acton Vale, dimanche, le 19 janvier; l'assemblée de l'exécutif du lundi, 20 janvier; le souper-initiation du mercredi, 22 janvier; et enfin, le souper-causerie qui se tiendra le 29 janvier.

L'Age d'Or de Rougemont

ROUEMONT — Le Club d'Age d'Or de Rougemont organise pour le samedi, 25 janvier, à 20 heures, une soirée dansante à la salle de l'école, rue Principale, à Rougemont. Un goûter clôturera la soirée. Une invitation générale est lancée à la population.

"Blithe spirit"

Le Granby Little Theater présentera, les 23, 24 et 25 janvier, une comédie en trois actes, de Noël Coward, intitulée "Blithe spirit". Cette pièce de théâtre, qui a été interprétée au cours des dernières années à Montréal comme dans plusieurs villes du Québec, a obtenu beaucoup de succès. Le petit théâtre a pu se procurer un décor grâce à la collaboration des étudiants de la polyvalente Massey-Vanier, de Cowansville. Quant à la pièce elle-même, elle sera jouée à l'école Parkview, rue Lorne, à Granby. Charles et Ruth Condorine (rôles tenus par Roy Anderson et Pamela Watt) invitent à souper le médecin de la place et son épouse (Henry Johnson et Pauline Shaw). Une autre personne est également invitée, il s'agit de Madame Arcati, un médium (joué par Mollie Krajewski). Après le repas, une drôle de séance débute. Le fantôme de la première épouse de Charles apparaît (tenu par Nancy Stevenson dans le rôle-titre). Le rôle de la servante sera interprété par Bonnie Nuyen.

Compétitions régionales

FARNHAM (DNC) — Des compétitions régionales de patinage artistique se tiendront à Farnham, dimanche, le 26 janvier, entre 12 h et 17 h, au Palais des Sports. Il s'agit des compétitions de semi-finale. Toute la population est donc invitée à se rendre à cette activité, qui à chaque année, prend de l'envergure.

Partie de cartes

COWANSVILLE — Les filles d'Isabelle, du cercle St-Léon 715, annoncent qu'il y aura une grande partie de cartes, à la salle des Chevaliers de Colomb, le 21 janvier à 20 h. A cette occasion, un goûter sera de mise.

Maison à démolir

BROMONT — La ville de Bromont vient de demander des soumissions pour une maison située 120, rue Martin, à Bromont, dans le secteur d'Adamsville. Cette bâtisse doit être démolie, et les intéressés ont jusqu'au 4 février prochain pour se décider.

Une oeuvre peu commune

ST-CESAIRE (RV) — La reconstruction d'un village canadien attire l'attention de la population de St-Césaire depuis environ un mois et demi. Ce travail, à travers un charme et une fidélité des détails peu commune, relate ce qu'étaient les villages d'antan, avec ses joies et ses féeries.

C'est grâce à M. et Mme Champigny, de St-Césaire, que l'exposition est en cours. En effet, ce couple s'adonne à ce hobby depuis environ un an. L'idée de départ était simplement un passe-temps de fin de semaine.

Depuis l'hiver dernier, les Champigny ont construit 15 ou 16 bâtiments ayant approximativement deux pieds et demi carrés par deux pieds de haut. Ces bâtiments sont fabriqués avec du "styro-



Sur cette photo, on remarque M. et Mme Champigny devant leur mini-village, construit par eux-mêmes. Ces oeuvres sont exposées dans un hangar vitré, érigé pour l'occasion par M. Champigny, situé sur la rue Versailles, à St-Césaire. (Photo Anita Paquette)



Les soirées canadiennes sont à l'honneur, comme en fait foi cette photo, à St-Césaire. On peut admirer, sur la vignette, un des nombreux bâtiments que M. Champigny a construit depuis l'hiver dernier. Que de souvenirs sont rappelés par cette magnifique illustration, une des 15 ou 16 maquettes exposées. (Photo Anita Paquette)

PRIX DU MARCHÉ

MONTREAL PC — Cours des denrées, transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points, 84; 93 points, 85; Commission canadienne de l'industrie laitière, 85.

Fromage: blanc, 91.5; coloré, 91.8.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, en sacs de 50 lb, 53 à 56; procédé par rouleur, No 1, 54; pour nourrissement, en sacs, rouleur et vaporisation, 41 à 44.

Lait de beurre en poudre, procédé par vaporisation et rouleur 46 à 48.5; pour nourrissement, 41 à 42. Lait évaporé, 48 contenant de 16 onces, \$13.35.

Lactosérum en poudre, pour nourrissement: procédé par rouleur, 7-3-4 à 9; procédé par vaporisation, 15-1-2, procédé par vaporisation non-hydroscopique, 24.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants en boîte d'une douzaine: A-extra gros, 78.3; A-gros, 73.8; A-moyens, 70.3; A-petits, 61.9.

Prix de gros aux distributeurs alimentés par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, 75; A-

gros, 70; A-moyens, 67; A-petits, 59; A-peewee, 39.

Pommes de terre: prix de gros, patates nouvelles, Québec, blanches No 1, \$1.50 à \$1.60 les 50 lb; N-B., blanches, \$1.70 à \$1.80 les 50 lb, 95 à \$1.00 les 25 lb; 44 à 1.46 les 10 lb; I-P.E., \$1.80 à \$1.90 les 50 lb; \$1.05 à \$1.10 les 25 lb, 48 à 50 les 10 lb. Arrivages: 861 sacs de

50 lb, 13 wagons de l'IPE, et deux du N-B.

Fruits

Pommes: Délicieuses, jaunes et rouges, \$6.00 en boîte de verger; McIntosh, \$4.25 à \$4.50 en boîte de verger; Cortland, \$4.00 à \$4.25 en boîte de verger; McIntosh, \$5.50 à \$5.75 pour 12 cellos de trois lb; Cortland, \$5.25 pour huit cellos de 5 lb.



Samedi à 13 h.

Longs Métrages

POUR TOUS

Jan. 18

LES AVENTURES DE YOGI
LE NOU-NOURS

Jan. 25

MELODIE

Feb. 1

DOCTEUR NE COUPEZ-PAS

Feb. 8

PIERRE A FEU FAIT FEU



Cinemas
LES GALERIES DE GRANBY
40 rue Évangéline, Granby tel. 378-4623

Le quart de l'humanité risque de disparaître

GUELPH (PC) — Il est possible qu'un milliard de personnes meurent de faim cette année, d'après un professeur de l'Ecole d'agriculture de l'Ontario.

Conférencier à un colloque sur les usages du sol, le professeur Neal Stoskoff a ajouté que malheureusement on ne peut rien faire.

"Un milliard de personnes, c'est le quart de l'humanité, dit-il, et la catastrophe se produira si les conditions météorologiques n'augmentent pas les récoltes".

Cinemas
LES GALERIES DE GRANBY
VOISIN DU K-MART tel. 378-4623

DOMINIQUE MICHEL dans

POUR TOUS



un film de ROGER FOURNIER

7 MINUTES POUR MOURIR

Sur semaine: Les aventures d'une jeune veuve: 6.30 - 9.30; 7 minutes pour mourir: 8.00. Fin de semaine: Les aventures d'une jeune veuve: 12.15 - 3.25 - 6.30 - 9.45; 7 minutes pour mourir: 1.50 - 5.00 - 8.10.

CINEMA 1

EN PRIMEUR !..

18 ANS adultes



"INTIMES RAPPORTS AU COLLÈGE DE FILLES" 2^{ème} partie



Sur semaine: Intimes rapports au collège des filles: 6.30 - 9.58; Amérique à nu: 8.00. Fin de semaine: Intimes rapports au collège des filles: 12.30 - 3.20 - 6.30 - 9.45; Amérique à nu: 2.00 - 4.54 - 8.05.

CINEMA 2

Toute Vune
C'est l'anatomie d'un coup de foudre



Sur semaine: Toute une vie: 8.30; Le hasard et la violence: 7.08. Fin de semaine: Toute une vie: 1.50 - 5.40 - 8.30; Le hasard et la violence: 12.15 - 4.05 - 7.05.

CINEMA 3

COURS PRIVÉS **NOUVEAU STUDIO DE DANSE** **DE COURS DE GROUPE**
577, avenue Houle
COURS DE DANSE
École de danse Gilberte et André de Granby

Assistez à une leçon de danse offerte gratuitement par vos professeurs de la F.L.D.Q. GILBERTE et ANDRÉ.

Bienvenue à:

GRANBY: mardi - mercredi - vendredi - dimanche les 14 - 15 - 17 - 19 janvier à 8 h p.m.
COWANSVILLE: samedi le 18 janvier à 7 h p.m. École Sainte-Thérèse.

N.B. Cette école possède un permis de culture personnelle en danse sociale (jour, soir) no 390511.

Pour informations: André Frédetto
577, av. Houle, Granby
Roger Robitaille Cowansville

Valse Fox-Trot
Tango Merengue
Cha-Cha Samba
Swing

Solde annuel **ESCOMPTE DE 20% à 50%** **PROFITEZ-EN!**
DU 10 AU 31 JANVIER **La Meublerie.** **GRANBY** Tel.: 378-9941
691 COWIE

L'incendie de la Conserverie Hamel, à Upton



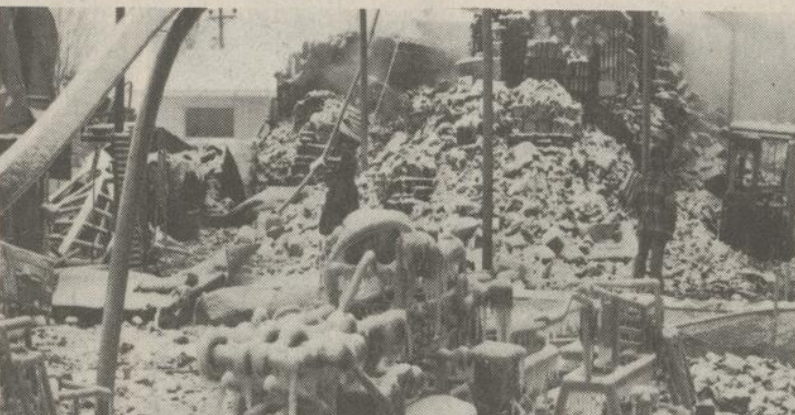
Le coeur de l'usine, l'endroit où la machinerie était installée et fonctionnait avant le sinistre qui rasé au sol la Conserverie René Hamel et Fils Inc., à Upton; même la charpente d'acier du bâtiment s'est écroulée avec le toit et les murs dans la "chambre des machines", un peu comme si la mort venait de passer et que ce coeur s'était arrêté de battre.



Dans les décombres, arrive la pénible tâche de commencer le déblaiement des débris calcinés, enfouis comme c'est le cas ici sous quelques pouces de glace en raison du froid sibérien qui sévissait durant la nuit de vendredi; des sapeurs effectuent ce travail qui n'est pas de tout repos et qui ne le sera pas également quand il faudra retirer des débris plusieurs milliers de caisses de boîtes de conserve, dont le "fantôme" apparaît à l'arrière.



Tant bien que mal, seule la cheminée a résisté à l'attaque dévastatrice de l'élément destructeur, qui a "abattu" les murs et le toit en plus de rendre le système de chauffage dans un piteux état; on peut facilement imaginer l'ampleur du sinistre par les dimensions du bâtiment qui s'est écroulé comme un château de cartes.



Le froid s'est mis de la partie pour recouvrir d'une mince couche de glace la machinerie détruite et les débris calcinés qui jonchent le sol; des personnes proches de l'entreprise constatent l'ampleur des pertes matérielles, en plus d'examiner les lieux dans l'espoir, peut-être, de parvenir à récupérer quelque chose qui a pu résister à l'élément destructeur.



Des millions d'étiquettes de légumes en conserve ont aussi été la proie des flammes, comme l'illustre cette vignette; même si toutes n'ont pas été transformées en cendres par le feu, elles n'en sont pas moins inutilisables après avoir été noircies par la fumée ou encore noyées dans l'eau.

LOI SUR LA FAILLITE

AVIS

DE VENTE PAR SOUMISSIONS
Dans l'affaire de la faillite de:
Michel Prémont, mécanicien
Lise Bonneau Prémont, secrétaire
rue Lachapelle, Ste-Cécile de Milton, P.Q.

Des soumissions seront reçues jusqu'à mardi le 18 février 1975 à 11 heures de l'avant-midi, pour l'achat des actifs suivants:
1. Roulotte Capewood 12' x 54' 1972. Valeur actuelle \$8,000.00 bonne condition, non meublée, sans roues. Devra être démenagée à moins d'entente avec le propriétaire du terrain.
2. Télévision couleur Admiral 20" 1974. \$500.00
3. Télévision couleur Simpson Sears 20" 1974. \$500.00 de l'actif de la faillite de Réjean Hudon.

INSPECTION DES ACTIFS
La roulotte peut être examinée en tout temps en s'adressant au gardien, M. Marcel Bonneau, dans la roulotte voisine, rue Lachapelle, Ste-Cécile de Milton.
Pour les télévisions, il faudra s'adresser au bureau du soumissionnaire.

CONDITIONS DE VENTES
1. Seules les enveloppes scellées portant mention Soumission Michel Prémont ou Réjean Hudon seront considérées.
2. Un dépôt de 15% à titre d'arrhes, par chèque visé fait à l'ordre du syndic, doit accompagner chaque soumission; le solde deviendra dû et exigible sur acceptation ou à tel terme acceptable au syndic, qui se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions. Le dépôt sera remis au soumissionnaire, dont la soumission n'est pas acceptée.

3. Tout soumissionnaire qui retire sa soumission verra son dépôt confisqué à titre de dommages-intérêts. Il en est de même pour tous soumissionnaires ne concluant pas la vente, après acceptation de sa soumission.
4. Les soumissions seront acceptées en assumant que les acquéreurs auront examiné les actifs et aucune garantie, sous quelque forme que ce soit, ne peut être fournie.
5. Les acquéreurs devront prendre possession de l'actif, sur place, à leurs frais, sans aucune responsabilité de la part du syndic.
6. Les soumissions devront être présentées pour un ou chacun des lots séparément.

7. Toutes taxes à l'achat seront à la charge de l'acheteur.
OUVERTURE DES SOUMISSIONS
Les soumissions seront ouvertes à 11 heures de l'avant-midi, mardi le 18 février 1975, au bureau du soumissionnaire. Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des soumissions.
Pour renseignements additionnels, s'adresser au soumissionnaire.

Philippe A. JOLIN, C.A.
Syndic
370, rue Principale,
Granby, P.Q.
Tél. 372-3999
(17-14614)

Photos

C-Line

JOBIN

CANADA
Province de Québec
District de Bedford
No 455-02-00003-75
COUR PROVINCIALE
GEORGES ALFANO,
demandeur
—VS—
JEFFREY TANKLEFF,
défendeur
ALAIN LAROCQUE ET LE
MINISTRE DES FINANCES,
Service des dépôts et consignation,
garnishees.
Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un délai de 30 jours, à compter de la dernière publication du présent avis, et est avisé qu'une copie de la saisie-arrest avant jugement en mains-tierce a été laissée pour lui à la Cour de Cowansville.
Bureau du protonotaire
Cowansville, le 8 janvier 1975

Alain LAROCQUE
D.P.C.S.
(17-18-14616)

Art Bennett, encanteur bil.
Tél.: 889-2272, Sawyerville, Qué.
19864-11, 17, 23 janv.

Ne laissez jamais
passer une journée
sans consulter les
"ANNONCES CLASSÉES"
La Voix de l'Est

Qui a les moyens de payer \$100, \$200, \$500 ou plus D'IMPÔT EN TROP?

"Tu me parles d'épargner quand j'arrive à peine à joindre les deux bouts."
"Alors, tu n'as pas les moyens de payer trop d'impôt."



"Et si je te disais que tu paies trop d'impôt et que tu peux corriger cette situation."



"Comment ça?"

"Grâce au compte de dépôt d'épargne-retraite offert par la Banque Provinciale..."

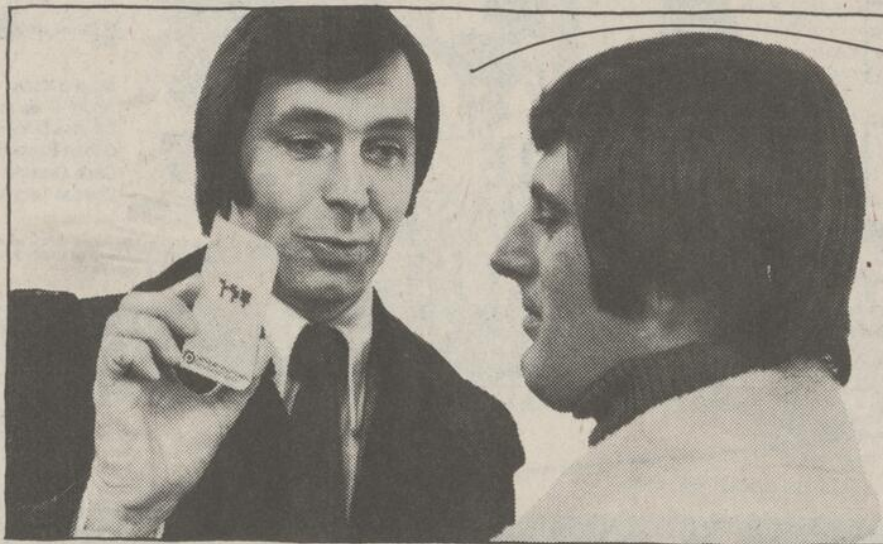


"C'est simple. Les gouvernements te permettent de soustraire de ton revenu imposable les montants versés à un régime enregistré d'épargne-retraite, jusqu'aux limites établies. Donc, plus tu déposes dans le compte de dépôt d'épargne-retraite de la Banque Provinciale, plus tu épargnes de l'impôt."



"Pas bête..."

"Comprends pas..."



"Et ce n'est pas tout. L'argent placé te rapporte de gros intérêts sur lesquels tu ne paies aucun impôt, tant que ton régime est en vigueur. Il suffit d'un minimum de \$200 pour commencer et de \$50 par dépôt subséquent. De plus, il n'y a aucun frais d'administration. Bref, c'est un programme simple. Tu reçois même un carnet où tu peux suivre l'évolution de ton bien. Comme dans un compte d'épargne spéciale..."

Il y a tant de choses à dire au sujet du compte de dépôt d'épargne-retraite de la Banque Provinciale. Allez vite les entendre à la succursale la plus près de chez vous. Hâtez-vous! Après le 28 février, il sera trop tard pour appliquer vos versements à votre rapport d'impôt de 1974.



banque provinciale
LA BANQUE DU MIEUX-VIVRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DES MEMBRES DE LA

CAISSE POPULAIRE DE WATERLOO DIMANCHE 19 JANVIER

SALLE DE L'ÉCOLE SACRÉ-COEUR À 8 H P.M.

\$150. EN PRIX DE PRÉSENCE
GOÛTER

ÉLECTION AUX TROIS CONSEILS
RAPPORT EXPLIQUÉ PAR SYSTÈME AUDIO-VISUEL
VENEZ À VOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

"MOI JE ME MÊLE DE NOS AFFAIRES"

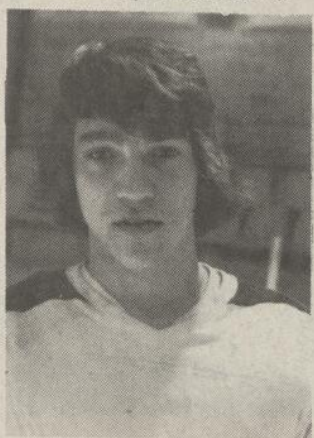
Ce soir à 9 heures

Waterloo tentera de se retrouver face aux Rebelles de Longueuil

WATERLOO (GP) — Les Maroons de Waterloo sont présentement dans une période très léthargique, ayant subi sept revers dans les huit dernières parties de la cédule. Il va sans dire que l'atmosphère est très tendue dans l'entourage immédiat des Maroons; tous veulent trouver une solution au problème épineux que doit surmonter l'équipe.

Cependant, il semble que les joueurs viennent de réaliser qu'ils doivent modifier leur attitude face à cette disette. De toute évidence, on est conscient que la situation ne peut persister; il faut à tout prix trouver la solution à ces déboires. D'un premier temps, il apparaît que certains joueurs ne sont pas tout à fait heureux de l'atmosphère qui existe au sein de cette entreprise que sont les Maroons et depuis lundi, soit à l'is-

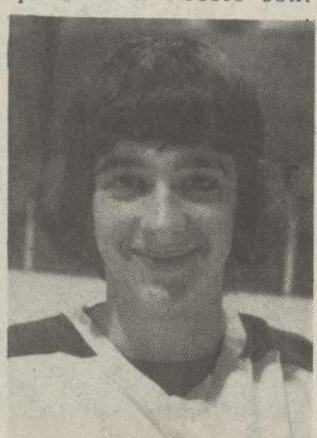
sue de la partie de dimanche soir contre le Royal de lac Mégantic, on a réalisé que le spectacle présenté n'avait rien de trop intéressant.



Sterlong Loga

Dans cette optique, les joueurs, d'un commun accord, ont décidé de pratiquer le matin, afin de se mettre en forme physique et aussi améliorer le moral de l'équipe.

Croyez-le ou non, mais c'est de leur propre chef que les joueurs des Maroons, bien entendu ceux qui vont à l'école sont



Wayne Veary

exemptés de ces pratiques matinales, ont décidé de pratiquer le matin et ce sans instructeur. Cette attitude de la part des Maroons est

sûrement significative; tous veulent renouer avec la victoire et surtout présenter aux sportifs de Waterloo du calibre de jeu plus intéressant que celui présenté dans les dernières confrontations locales.

Incidentement, les joueurs sont conscients que pour jouer du hockey il faut se maintenir en condition physique.

Cette initiative nous permet d'espérer des succès futurs et il ne faut aucun doute que les amateurs voudront bien encourager les Maroons et ainsi leur faire oublier les derniers événements de dimanche soir, alors que les joueurs ont été conquis par leurs supporters.

Ce soir, les Rebelles de Longueuil, de l'instructeur André Boisvert, se sont à Waterloo. Il est bien évident que Cabana mettra tout en oeuvre afin de parvenir à la victoire, ou tout au moins fournir un spectacle plus captivant que celui offert dans les deux dernières semaines.

Middleton se fracture une jambe

BLOOMINGTON AP — La recrue Rick Middleton, des Rangers de New York, a subi une fracture au péroné de la jambe droite et il sera absent du jeu pour une période de quatre à six semaines. Middleton est venu en collision avec Dennis Hextall des North Stars du Minnesota lors de la première période du match de mercredi et il n'est pas retourné au jeu.

Il a été conduit à l'hôpital où l'on a diagnostiqué une fracture. Middleton, un candidat sérieux au titre de la recrue de l'année dans la Ligue nationale a déjà subi trois blessures sérieuses depuis ses débuts professionnels. Au début de la saison, il a manqué 12 matches à cause d'une blessure au genou. Il a manqué quatre autres matches après avoir été atteint par un coup de bâton de Bob Dailey du Vancouver, quelques semaines après son retour au jeu. Middleton a tout de même une fiche de 18 buts et 13 passes en 32 matches.

Les joueurs sont maintenant prêts à faire oublier leurs déboires; il en tient maintenant aux partisans à oublier le passé et songer à l'avenir. Les Maroons nous ont déjà fourni des moments palpitants et sûrement qu'ils peuvent rééditer ces exploits.

La partie de ce soir est cédulée pour 9 h p.m. et tout laisse croire que le seul absent dans le camp des Maroons sera Alain Desormeaux; Boisclair est maintenant de retour au jeu et Duhamel devrait en faire autant ce soir. C'est du moins le souhait des partisans.

Marv Levy, instructeur de l'année

EDMONTON PC — Marv Levy des Alouettes de Montréal a été nommé l'instructeur de l'année dans la Ligue canadienne de football, devenant ainsi le 14e récipiendaire du trophée Annis Stukus.

Levy, âgé de 48 ans, a conduit les Alouettes à la conquête de la coupe Grey à sa deuxième saison dans la LCF.

Le trophée est décerné annuellement par les 27 membres de l'Association des chroniqueurs de football du Canada. Pour la première fois, le trophée était accompagné d'un prix en argent de \$5,000.

Levy devient ainsi le premier instructeur montréalais à remporter le trophée depuis qu'il a été octroyé pour la première fois en 1961. Jack Gotta, des Rough Riders d'Ottawa, avait remporté le trophée au cours des années 1972 et 1973. L'an dernier, Gotta a occupé le poste d'instructeur de l'équipe Birmingham de la Ligue mondiale de football.

Miller ne cède pas

TUCSON, Arizona (AP) — Vainqueur par une marge écrasante à Phoenix la semaine dernière, Johnny Miller a pris hier la tête du tournoi de Tucson, doté de \$200,000 en prix, avec un premier rond de 66, six coups sous la normale.

Le golfier californien précède John Mahaffey, Don Iverson et Ralph Johnson par un coup. Le vainqueur du tournoi de la PGA, Lee Trevino, a négocié le parcours de 7,200 verges du Tucson National Golf Club en 68 coups. Il partage la cinquième place avec Lou Graham, Miller Barber, Leonard Thompson, Lee Elder et Mike Hill.

Arnold Palmer, inscrit à son premier tournoi de l'année, a signé une carte de 69 et Hale Irwin, vainqueur de l'Omniom des Etats-Unis, une carte de 73.

Jack Nicklaus et Gary Player ne participent pas à cette deuxième épreuve de la saison.



Matty revient...

Le Club Sportif de Granby Inc. est définitivement très heureux de posséder un instructeur aussi efficace que Matty Alston comme instructeur des Orioles junior pour la troisième saison. On reconnaît sur la photo, à partir de la gauche: Me Daniel Bédard, président; André Jetté, gérant-général des Orioles Jr Matty Alston, instructeur; J.M. Dugrenier, gérant-général des Orioles et Jacques Guertin qui occupera les fonctions de publiciste pour la saison prochainement en cours.

(Photo C-Line Jobin)

Les Maroons écrasent Farnham 9-3

FARNHAM — Dans une rencontre au programme de la ligue juvénile Majeure Richelieu-Yamaska, les Maroons ont imposé un revers de 9 à 3 à Farnham. Ils continuent ainsi leur poussée en tête de la ligue. Bob Chapman a dirigé l'attaque des siens avec trois francs buts; Richard Gaudreau et Jacques Provost ont aussi largement contribué avec deux buts chacun. Louis Arès et Pierre Bélanger ont complété le pointage pour les vainqueurs. Il est à noter que deux bagarres ont envenimé le cours de la partie. Les marqueurs du Farnham ont été Denis Harbec, André Larose et Jean-Pierre Gagnon, avec un but chacun. Ces deux clubs s'affronteront de nouveau samedi prochain alors que Farnham visitera les Maroons.

LIGUE NATIONALE										
Section Lester Patrick										
	G	P	N	PP	PC	Pts				
Philadelph.	28	10	6	155	95	62				
Rangers	22	12	8	179	134	42				
Atlanta	19	16	9	123	122	47				
Islan.	17	16	11	146	123	45				

Section Conn Smythe										
	G	P	N	PP	PC	Pts				
Vancou.	22	17	5	151	140	49				
Chicago	20	19	4	147	128	44				
St. Louis	17	20	7	141	154	41				
Minnes.	11	25	5	110	181	27				
K. City	8	30	4	106	176	20				

Section James Norris										
	G	P	N	PP	PC	Pts				
Montréal	25	6	3	201	120	63				
L. Angel.	25	6	12	143	85	62				
Pittsb.	16	17	9	171	160	41				
Detroit	11	23	7	119	161	29				
Washing.	3	37	5	90	240	11				

Section Charles Adams										
	G	P	N	PP	PC	Pts				
Buffalo	27	9	7	187	134	61				
Boston	24	12	7	202	132	55				
Toronto	16	20	7	149	164	39				
Califor.	11	27	8	120	181	30				

Section HIER										
	G	P	N	PP	PC	Pts				
Washington	0	Philadelphie	4							
Kansas City	4	Detroit	7							
Los Angeles	4	Boston	1							

Section CE SOIR										
	G	P	N	PP	PC	Pts				
NY Rangers	4	Californie								
Los Angeles	4	Atlanta								
Buffalo	1	Vancouver								

Section ASSOCIATION MONDIALE										
Division canadienne										
	G	P	N	PP	PC	Pts				
Québec	26	15	0	170	133	52				
Toronto	23	17	2	180	157	48				
Edmont.	19	13	2	122	133	40				
Winnip.	17	17	2	139	120	36				
Vancou.	17	20	2	119	127	36				

Division est										
	G	P	N	PP	PC	Pts				
N.-Angl.	23	15	2	147	141	48				
Clevel.	16	22	2	113	131	34				
Chicago	16	22	1	118	148	33				
Indiana.	8	31	3	93	177	19				

Division ouest										
	G	P	N	PP	PC	Pts				
Houston	28	12	0	189	117	56				
Phoenix	19	17	6	141	138	44				
Minnes.	20	18	0	162	134	40				
S. Diego	19	19	1	129	129	33				

Section HIER										
	G	P	N	PP	PC	Pts				
Cleveland	2	Indiana.	4							
Edmonton	2	San Diego,								
soirée										
Chicago	2	Michigan,								
remise										

SPRINGFIELD (AP) — Les Kings de Springfield demeureront une filiale des Kings de Los Angeles

Section G P N PP PC Pts										
	G	P	N	PP	PC	Pts				
Mégantic	28	9	1	229	161	57				

HOCKEY

LIGUE NATIONALE										
Section Lester Patrick										
	G	P	N	PP	PC	Pts				
Philadelph.	28	10	6	155	95	62				
Rangers	22	12	8	179	134	42				
Atlanta	19	16	9	123	122	47				
Islan.	17	16	11	146	123	45				

Section Conn Smythe										
	G	P	N	PP	PC	Pts				
Vancou.	22	17	5	151	140	49				
Chicago	20	19	4	147	128	44				
St. Louis	17	20	7	141	154	41				
Minnes.	11	25	5	110	181	27				
K. City	8	30	4	106	176	20				

Section James Norris										
	G	P	N	PP	PC	Pts				
Montréal	25	6	3	201	120	63				
L. Angel.	25	6	12	143	85	62				
Pittsb.	16	17	9	171	160	41				
Detroit	11	23	7	119	161	29				
Washing.	3	37	5	90	240	11				

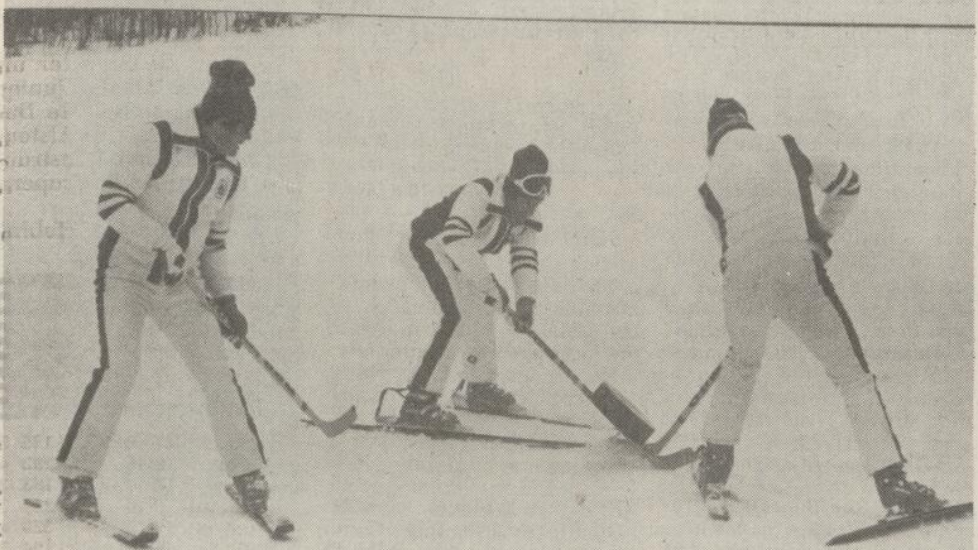
Section Charles Adams										
	G	P	N	PP	PC	Pts				
Buffalo	27	9	7	187	134	61				
Boston	24	12	7	202	132	55				
Toronto	16	20	7	149	164	39				
Califor.	11	27	8	120	181	30				

Section HIER										
	G	P	N	PP	PC	Pts				
Washington	0	Philadelphie	4							
Kansas City	4	Detroit	7							
Los Angeles	4	Boston	1							

Section CE SOIR										
	G	P	N	PP	PC	Pts				
NY Rangers	4	Californie								
Los Angeles	4	Atlanta								
Buffalo	1	Vancouver								

Section ASSOCIATION MONDIALE										
Division canadienne										
	G	P	N	PP	PC	Pts				
Québec	26	15	0	170	133	52				
Toronto	23	17	2	180	157	48				
Edmont.	19	13	2	122	133	40				
Winnip.	17	17	2	139	120	36				
Vancou.	17	20	2	119	127	36				

Washington 0 Philadelphie 4	St-Lambert 6 Valleyf. 5
Kansas City 4 Detroit 7	Beloil à St-Hyac.,
Los Angeles 4 Boston 1	remise
CE SOIR,	Laprairie 2 Châteauguay 7
NY Rangers à Californie	CE SOIR



Le centre de Ski Bromont a été choisi comme lieu d'entraînement pour l'équipe de démonstration au 10ème congrès Interski. Wayne Wong, champion mondial en style libre a enrichi de sa présence les descentes des plus originales et intéressantes. Des scènes uniques se sont déroulées telles des échanges de hockey en ski comme on peut remarquer sur notre photo du centre. On reconnaît sur la photo du haut, de gauche à droite: Brian James, de Big White, C.B.; Lorne McFadden, président de l'Alliance des moniteurs de ski du Canada; Mario Podoriesz, Manoir St-Castin, Lac Beauport; Norm Crerar, Flin Flon, Man.; Conrad Guay, Mont-Tremblant; Roland Désourdy et Germain Désourdy de Bromont inc.; Murray Yeudall, professionnel de Bromont et ex-président de l'Association des moniteurs de ski du Canada; Wayne Wong, champion mondial en style libre; Guy Christie de Vancouver et André Schwarz, lac Louise en Alberta.

(Photos Jeannot Petit)

Jean-Maurice Dugrenier nommé gérant général des Orioles

GRANBY — Lors de la première réunion régulière du Club sportif de Granby, le nouveau bureau de direction, sous la présidence de M. Daniel Bédard, a fait part de deux nominations au sein de l'organisation.

La nouvelle structure du Club sportif spécifie l'élection d'un gérant général ayant pour fonction de diriger la section baseball de l'organisme, soit les Orioles de Granby, midjet et junior. Pour accomplir cette importante tâche, on a élu M. Jean-Maurice Dugrenier, sportif des plus actifs autant du côté hockey que baseball. Acceptant ce poste, M. Dugrenier s'est dit heureux de pouvoir participer aussi in-

Granby. Il a également demandé que le bureau de direction se tienne à l'écart, en ce qui concerne le choix des joueurs et la direction des équipes.

M. Dugrenier n'a pas attendu longtemps pour nommer le gérant général du Junior. La tâche ne fut pas difficile et André Jetté occupe depuis mercredi cette fonction. Il est évident que André travaillera ardemment à la cause des Orioles Juniors.

L'autre nomination concerne le poste de publiciste. Suite à la démission inattendue de Jean Houle, qui occupait cette fonction depuis deux ans; le bureau de direction a élu M. Jacques Guertin qui saura sûrement, grâce à son enthousiasme, donner une nouvelle allure à la promotion du Club sportif de Granby, et par ricochet, aux Orioles. La principale raison qui a motivé la démission de Jean Houle est un anque d'enthousiasme à l'aube d'une troisième saison et la peur que la publicité des Orioles en souffre. Il a d'ailleurs mentionné que c'est avec regret qu'il quittait l'organisation, et que maintenant c'est en tant que simple spectateur qu'il encouragerait les Orioles.

Dans un autre ordre d'idée, la Ligue Junior Majeure du Québec a tenu sa première réunion de l'année 75, samedi dernier. Cette réunion était plutôt une d'information. On alors annoncé les démissions de Roland Foisy et d'André Lamarre, respectivement premier vice-président et gérant général de la Ligue Junior Majeure du Québec.

En ce qui concerne les franchises d'équipes, les Cubs de Candiac se retireront vraisemblablement de la ligue; quant aux Pirates de St-Jean, ils ont un oeil sur la ligue Montréal Juniro, mais le gérant général du club n'a pas voulu en dévoiler plus long.

A partir de cette année, les équipes de la ligue auront le droit d'échanger des joueurs. Il faut aussi souligner que la LJM sera désormais de calibre AA, avec une possibilité d'une filiale de calibre A. On prévoit dans un prochain avenir pouvoir compter sur du calibre AAA, mais pas avant 3 ou 4 ans.

Pour ce qui concerne directement les Orioles, une demande d'élargissement de territoire sera faite. La direction voudrait les villes de Farnham et Cowansville à l'intérieur de ses limites.

Finalement, on a fixé la date de la prochaine réunion de la Ligue aux 24, 25 et 26 janvier, à Trois-Rivières. Une délégation des Orioles de Granby sera présente.

En terminant la direction du Club sportif de Granby voudrait souhaiter la bienvenue à M. Normand Bessette en tant que directeur de l'organisation.

L'organisation du Club sportif de Granby, et sa section baseball, voudrait encourager la population à participer aux activités de la journée, lors de la visite de la Carvane des Expos, le 23 janvier prochain. L'hôte de la Carvane des Expos, le Club Aramis, est une organisation qui mérite grandement votre support, par

Wayne Wong et l'équipe Interski en congrès, en Tchécoslovaquie

BROMONT — L'Alliance des Moniteurs de ski du Canada sera représentée à la 10e reprise du Congrès International de ski professionnel, à Tatra, en Tchécoslovaquie. Ce congrès, qui se reproduit tous les 4 ans, regroupe 30 pays alpins.

Le but de ce Congrès est d'échanger les idées sur les méthodes de pratique et d'enseignement de ski alpin pour en arriver à une méthode internationale; il veut aussi permettre d'évaluer l'évolution du ski pour chaque pays. L'équipe canadienne a quitté Dorval lundi dernier vers la Tchécoslovaquie où ils s'entraîneront pendant trois jours avant le début

du congrès qui se tiendra du 19 au 25 janvier.

Le centre de ski Bromont a été choisi comme lieu d'entraînement pour l'équipe de démonstration et les pratiques ont eu lieu les 11, 12 et 13 janvier. L'équipe interski est formée de 6 skieurs choisis par l'Alliance des Moniteurs de ski du Canada parmi les professionnels du ski au pays.

Wayne Wong

Le champion mondial en style libre, Wayne Wong, fait aussi partie de cette équipe et il était présent à Bromont. Ses prouesses ont accompagné les démonstrations de technique de base des experts. Son agilité est

peu commune et il sait allier magistralement souplesse et art dans l'exécution de ses mouvements. L'équipe canadienne a intéressé Wong pour une raison bien précise, c'est que l'Alliance des Moniteurs de ski canadienne est la seule association reconnue à promouvoir la formation de professionnels en style libre.

Le Congrès International se terminera, le 25 janvier et nos représentants seront de retour le 27. Nul doute que la présence de Wong dans l'équipe Canadienne saura apporter l'importance nécessaire à la promotion mondiale du ski en "Style libre".

Un autre honneur pour le club de natation de C'Ville

COWANSVILLE (DT) — L'équipe de natation de Cowansville continue d'accumuler les succès et récemment un autre honneur est revenu aux Cowansvillois. En effet, l'entraîneur de l'équipe André Fournier a été nommé entraîneur-chef de l'équipe du Québec qui affrontera les Suburban de Philadelphie samedi le 18 janvier, à la piscine municipale de Philadelphie.

André Fournier est entraîneur de l'équipe de natation de Cowansville depuis quelques années déjà et il a remporté d'énormes succès. Parmi ses nombreuses fonctions, il est avertisseur technique pour la région Richelieu-Yamaska et directeur de l'Association des entraîneurs du Québec. Il a également disputé avec son équipe plusieurs compétitions d'envergure et a remporté le championnat des Jeux du Québec en 1972. Son équipe a décroché le championnat de la ligue Richelieu-Yamaska à plusieurs reprises. Il a également produit plusieurs nageurs qui ont fait des marques très appréciables au niveau canadien, voire même des records canadiens.

Parmi les nageurs qui ont fait des marques canadiennes il ne faudrait pas oublier Robert Hamel, champion canadien au 100 mètres papillon qui a remporté récemment à Pointe-Claire le championnat

provincial dans la même discipline. Lors de la compétition à Philadelphie, il prendra part aux 200 mètres quatre-nages individuelles et aux relais de l'équipe québécoise.

Prendront part à cette compétition les quarante-cinq meilleurs nageurs du Québec qui seront



André Fournier

dirigés par le dynamique André Fournier de Cowansville, alors que Gary Kinhead du St-Laurent-Northshore et François Ménard des Sélects de Québec l'assisteront dans sa tâche.

Le départ est prévu pour vendredi matin au centre Maisonneuve à Montréal et l'arrivée à Philadelphie se fera en soirée où un souper sera donné en l'honneur de la délégation québécoise. Samedi avant-midi, il y a la visite de la ville au calendrier, la compétition est prévue à 7.30 p.m. à la piscine municipale. Ce duel sera suivi d'une remise de trophées. Le retour s'effectuera dimanche en soirée.

L'équipe de natation de Cowansville sera dignement représentée par son entraîneur André Fournier et par le jeune Robert Hamel.

Félicitations et bonne chance messieurs.

C'Ville à Dr'Ville

COWANSVILLE (DT) — Les Voyageurs de Cowansville tenteront de s'approcher encore plus des Olympiques de Drummondville, détenteurs de la quatrième position de la division Sud de la ligue Richelieu en rendant visite à ces derniers ce soir à compter de neuf heures. Les Voyageurs ont raté une magnifique chance de s'approcher des Olympiques en s'inclinant 5-2 devant les Forts de Chambly lundi soir dernier alors que les Aigles de St-Jean pulvérisaient le Drummondville 11-1.

Aucun absent n'est à signaler chez les Voyageurs ce soir, sauf Jean Bissonnette pour encore au moins une semaine. Il va s'en tirer qu'en vue de ce match des plus importants, l'instructeur Perreault va demander le

maximum à ses hommes car une victoire à Drummondville ce soir placerait les Voyageurs en excellente position pour se décrocher une place dans les séries de fin de saison.

La prochaine joute locale des Voyageurs est au calendrier pour lundi soir prochain alors que les Aigles de St-Jean seront les visiteurs. Même s'ils sont assurés de ne pas prendre part aux séries, les Aigles sont à surveiller et ils peuvent causer des surprises coûteuses, comme celle de Drummondville lundi dernier.

Donc, ce soir à neuf heures les Voyageurs seront à Drummondville et ils seront de retour devant leurs partisans lundi soir, pour affronter les Aigles de St-Jean.

Programme régulier des Sportifs-Labatt

GRANBY — Ce soir au Palais des Sports de Granby, à compter de 8 heures, la ligue des Sportifs reprend ses activités. Dans la première rencontre, les Electriciens et La Barrique se disputeront les honneurs de la victoire et par le fait même la troisième position sera l'enjeu de la partie, car seulement un point sépare ces deux adversaires. La Barrique présentera une équipe améliorée défensivement et tentera de répéter son exploit de vendredi dernier. La victoire sur le Bromont, la semaine dernière, semble avoir donné le piquant que manquait cette équipe. Du côté des Electriciens, on semble désemparé; Jocelyn Desrochers, instructeur des Vics midjet est absent de l'alignement de son équipe. La blessure de Robert Bibeau se fait sentir et l'absence de Anjalbert Otis fait que les Electriciens végètent dans le classement.

rencontre, le EC Bromont disputera la victoire au Garage Dufresne. Ces deux adversaires ont un point en commun: le championnat de la saison. D'un côté, le Dufresne semble s'acheminer vers le titre tant convoité et détient une avance de trois points au classement. Mais d'autre part, le EC Bromont n'a pas l'intention d'abandonner la lutte; s'il se mérite la victoire durant ses quatre dernières parties, il est assuré du championnat. Cette rencontre donnera un jeu éliminatoire de fin de saison; les deux équipes auront à se surveiller de près. Yves Lacroix a dû se retirer du hockey pour poursuivre ses études et cette décision laisse le EC Bromont dans une situation difficile, mais ce club a encore d'autres atouts dans son jeu. Donc, un programme complet ce soir au Palais des Sports de Granby, à compter de 8 heures; entrée libre.

La plupart des fabricants de petites voitures essaient de vendre autre chose.

Avez-vous remarqué que la plupart des petites voitures qu'on fabrique maintenant n'ont pas l'air d'être si petites que cela. Cela se comprend, les grosses voitures ont une grosse marge de profit tandis que les petites, qui sont simples, spacieuses et pratiques, rapportent moins.

Chez Fiat, il y a longtemps que nous avons appris à fabriquer des petites voitures rentables. En 40 ans nous avons eu grandement le temps d'établir nos marges de profit.

La Fiat 128 ci-dessous est plus courte que la Fury, la Skylark et la Monarch, d'environ 4 pieds. Pourtant elle vous donne presque autant d'espace pour vos jambes que n'importe lequel de ces 3 modèles.

Au lieu de donner à la Fiat 128 une ligne élancée et surbaissée comme les autres, nous avons préféré qu'elle vous offre plus d'espace pour votre tête qu'une Rolls Royce.

Au lieu de la parer de gadgets, nous avons préféré l'équiper pour de meilleures performances.

Direction à pignon et crémillère, traction avant et suspension indépendante aux quatre roues sont standard.

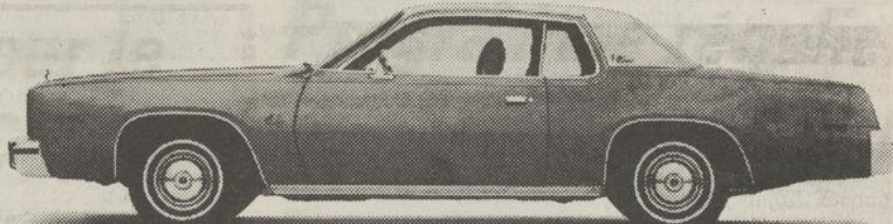
Ces perfectionnements techniques n'existent pas sur les Fury, les Skylark ou les Monarch. Enfin, la Fiat 128 coûte des centaines de dollars de moins que ces 3 voitures.

Evidemment, quand les 3 grands parlent de leurs petites voitures ils ne disent pas que leurs prix sont à la mesure de leurs tailles.

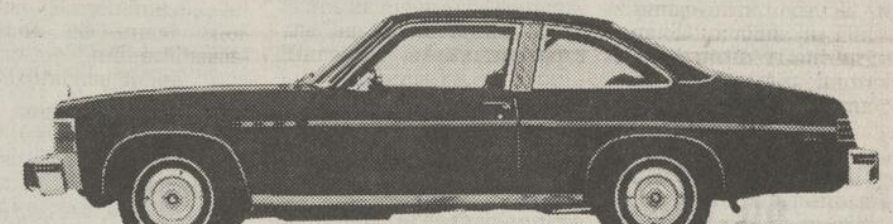
FIAT

L'avenir de l'automobile.

*Automotive News Almanac 1974.



211.1" La petite Plymouth Fury: C'est ce que Chrysler appelle une petite voiture?



200.3" La petite Buick Skylark: C'est ce que G.M. entend par petite voiture?



199.9" La Mercury Monarch: C'est ce que Ford appelle une voiture à la mesure de nos besoins actuels?



157.2" La Fiat 128. Nous n'avons pas besoin de l'appeler petite, c'est comme ça qu'on la fabrique.

ARDO AUTO ENR.

1711, rue PRINCIPALE, GRANBY

Tél.: 378-3969

PROJETEZ-VOUS UN VOYAGE OUTRE-MER? Contactez votre Concessionnaire Fiat aujourd'hui même et découvrez les avantages de l'achat d'une Fiat ici, livrée en Europe. Il peut aussi expliquer comment la réexporter au Canada.

ACCEPTÉES LA
VEILLE JUSQU'À **4h.00P.M.**

Granby: 372-5433
Farnham: 293-5155

UNE INSERTION (maximum 20 mots)	\$2.20
MOT SUPPLÉMENTAIRE	15¢
CARACTÈRES GRAS	75¢
AGATE	23¢
1 POUCE x COL	\$3.22
1 carte d'affaires	\$6.00
LOCATION DE CASIER	50¢
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions)	\$15.00
AVIS SOUMISSIONS, etc.	
(ligne agate)	30¢
AVIS DE DÉCÈS	\$8.00
REMERCIEMENTS	\$8.00

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

BOUL BOIVIN: Epicerie/dépanneur, gros chiffre d'affaires. Excellent revenu, lojis 5 pièces, stationnement. Renseignez-vous.

IMMEUBLES TANGUY, courtier, 372-4666. (1-29-14229)



Située 5 rue Quévillon, près du lac Boivin, 4 chambres à coucher, salle familiale, foyer, grand salon avec fenêtre panoramique, salle de lavage et garage double, terrain 21,000 p.c., endroit magnifique. Il faut voir. Prix: \$52,300. Frais drais peut-être échange maison à revenus ou commerciale.

Tél: 372-1177 ou 372-8059 Roger Auger (14068)

BUNGALOW en briques, 5 appartements, la moitié du sous-sol fini, 3 systèmes de chauffage, solarium, garage. Tél: 378-8678. (17-14499)

MAISON coin Fréchette et Lafontaine, grandeur 28'x44', terrain 56'x107', construction 1956, extérieur brique, intérieur gyproc. Garage. Cause de vente, succession J.E. Larocque, prêteur. Valeur marchande \$22,000. S'adresser: Aurèle Beaugard, pte, bur. 773-8581 et rés. 796-3359. (17-23-14639)

MAISON de 3 logements de 5 pièces chacun, construction 3 ans. Maison Novelec. Pour inf: 378-4486. (14206)

MAISON à revenus, bon chiffre d'affaires, très bien située, à vendre ou à échanger contre bungalow ou autres. Pour inf: 379-5230 le soir. (10-23-14431)

Jean Marquis, C.R.
Nicole B. Jutras
Jacques Guertin
Aime Beaudry

50, rue CENTRE, GRANBY
(Ouvert le soir sur rendez-vous)

TÉL: 372-5461

BUREAU DE ST-CÉSAR:
1124, rue UNION

(Mercredi soir seulement) **Tél: 469-2801**
(247-274-10452)

NOTAIRES
GERARD A. SOUTHIÈRE
DANIEL SOUTHIÈRE
GILLES SOUTHIÈRE
ÉDIFICE PALACE
135 PRINCIPALE
GRANBY
(suites 24 et 25)
372-6637
(249-276-10667)

POUR DES
RÉSULTATS RAPIDES,
N'ATTENDEZ PLUS...

TÉL: 372-5433

DEMANDEZ LES
ANNONCES CLASSÉES

DALLAIRE, PICOTTE, ALAIN,
DÉSARTELS, BRODEUR & CIE C.A.
COMPTABLES AGRÉÉS

TÉL. (514) 372-3347

C.P. 356
74, rue Court, Granby, Qué.

IMMEUBLES WESTGATECOURTIER

TÉL: 378-9821

GRANBY: "TRAVAILLEZ A VOTRE COMPTE" vous avez ici une bonne opportunité de vous lancer en affaires - d'avoir votre propre business - d'être votre patron - situation service près de l'autoroute - rapporte \$20,000 / année pour essence seulement - prix \$54,000. (Photo MLS) Michel Duchesneau.

GRANBY: "NE REVEZ PLUS" magnifique terrain 2-3-5-9-16 acres moitié GRANBY: "ARRETEZ DE REVER" superbe bungalow de style rustique 6 grandes pièces - tapis mur à mur dans tous les appartements - foyer au sous-sol - magnifiquement décoré - faites vite (Photo MLS) Jacques Pelletier.

COWANSVILLE: cottage de 8 pièces bien situé - endroit paisible - venez visiter - faites nous une offre (Photo MLS). A. Loiselle.

GRANBY: bungalow 5 1/2 pièces - très bien décoré avec deux abri-auto - construit sur grand terrain 20,000 p.c. 5 milles de Granby (Photo MLS) Michel Duchesneau.

GRANBY: "ENFIN UN CHEZ-VOUS" joli bungalow en briques de 5 appartements plus salle de jeux et boudoir au sous-sol - garage - bien paysagé (Photo MLS) Signalez Jacques Pelletier.

BROMONT: "ATTENTION SKIERS OU GOLFEURS" c'est pour vous ce chalet suisse de 8 pièces plus un bachelors - foyer - comptant minime - situé dans la montagne (Photo MLS) Jacques Pelletier (frais vire) boisé - situé dans la montagne de Shefford - vous avez de là une vue magnifique (Photo MLS) Michel Duchesneau.

GRANBY: "CE N'EST PAS UNE FARCE" pour \$18,500, vous avez un bungalow 5 1/2 avec garage - 2 grands terrains 18,000 et 22,000 p.c. dont un complètement en parterre - beaux arbres - rivière passe au bout du terrain à 4 1/2 de Granby (Photo MLS) Michel Duchesneau.

STE CECILE DE MILTON: "ALLONS A LA CAMPAGNE" magnifique bungalow neuf - 5 1/2 - tapis partout chauffage électrique novelec - bachelors au sous-sol - offre raisonnable - acceptée (Photo MLS) A. Loiselle.

GRANBY: bungalow de 6 1/2 pièces - très bien décoré - endroit paisible grand terrain - sous-sol fini à la grandeur (Photo MLS) A. Loiselle.

GRANBY: tu cherches un commerce: je l'ai - station de service - salon de coiffure - boucherie - restaurant - taverne - etc. (Photo MLS) R. Lamoureux.

SOUTH STUKELY: "MAUVAIS ACHAT... NON... AU CONTRAIRE" seulement \$8,000, pour une jolie propriété que vous "voudrez personnelle" 6 pièces, 2 chambres à coucher, grand salon 10x19, près de la rivière, paisible. (Photo MLS) Jocelyne Jacques.

WATERLOO: bungalow boisé - bachelors, abri d'auto et garage, 3 chambres à coucher, grand terrain, il faut voir, prix \$20,500. (Photo MLS) M. Paule Lizotte. (17-14648)

KNOWLTON: appartements, en brique, comprend: 3 app. de 2 1/2 pièces et 4 app. de 4 1/2 pièces. Située rue Principale à Knowlton. Bon investissement. Prix \$65,000. Contacter: G.C. EDEN 243-6551 ou 243-6153.

KNOWLTON: Propriété commerciale, magasin avec quartier résidentiel et garage. Prix raisonnable \$47,000. Contactez G.C. EDEN, 243-6551 ou A.H. KEELER 539-1186.

KNOWLTON: Petit bungalow confortable, en brique, comprend: 3 app. de 2 1/2 pièces, 2 chambres à coucher, salon, portique, cuisine. Situé sur la rue Bolton Pass. Prix \$14,500.

APPELLE: G.C. EDEN, 243-6551 ou A.H. KEELER, 539-1186.

G.D. Dallaire C.A.
J.-P. Picotte C.A.
L.-J. Alain C.A.
A. Desautels C.A.
Y. Brodeur C.A.

Y. Racine C.A.
L. Dextradeur C.A.

TRUST ROYAL COURTIER

AVENDRE

Trust Royal

"L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE"

TRUST ROYAL COURTIER

PROPRIÉTÉS À VENDRE

GRANBY
Bungalow rue Roy, 3 chambres à coucher, chauffage électrique. Prix et conditions à discuter. Appeler ANDRE ROBERT, 372-6632.

RESTAURANT
Cantine intérieure, située près du nouvel accès d'autoroute. Équipement très moderne. Gros revenu annuel net. Terrain de stationnement asphalté. Très bonnes possibilités pour couple débrouillard et travaillant. Prix et conditions à discuter. S'adresser: ANDRE ROBERT, 372-6632.

GRANBY
Rue Notre-Dame. Un 5 logis très propre. 2 logis meublés rapportant un revenu de \$6,500, par année. Prix et conditions à discuter. ANDRE ROBERT, agent, 372-6632.

MEMPHREMAGOG
Côté ouest, au Canada près de la frontière américaine, 100 pi. de façade sur le lac et 200 pi. de profondeur. Maisonnette d'une pièce, meublée. Radeau, \$9,000. Contacter: C. THOM, 243-6249 ou 243-6153.

MEMPHREMAGOG
Située entre Magog et Austin. Maisonnette de 4 chambres à coucher. Foyer, 135 pi. de façade sur le côté ouest du lac. Memphremagog. Retirée, chemin hiver-été, \$28,000. Appeler C. THOM, 243-6249.

MANSONVILLE
Région de Leadville, maisonnette d'été, 2 chambres à coucher. Portique. Terrain de 2 acres 1/4, près du centre de ski Owl's, \$8,000. Appeler: C. THOM, 243-6249.

ST-ARND WEST
Bungalow 5 1/2 pièces, 2 chambres à coucher près de Philipsburg, grandes pièces avec une belle vue à l'arrière regardant le paysage. Bon financement. Prix \$25,000.

APPELLE: ALLAN CLOGG, 295-2691.

COWANSVILLE
Bungalow en brique 5 1/2 pièces, 3 chambres à coucher, près de Cowansville au sud, 2 1/2 acres de terrain avec ruisseau qui traverse à l'arrière. Prix \$29,000. Appeler ALLAN CLOGG, 295-2691.

DUNHAM
Maison style cottage 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher, sur chemin secondaire au sud de Cowansville, 2e plancher comprend: les chambres à coucher et salle de bains, 1er plancher comprend: salon avec foyer et pierres naturelles, cabinet de travail, cuisine, salle de bains, sous-sol chauffé, 1/2 à 2 acres de terrain avec belle vue du mont Sutton. Prix \$42,500.

APPELLE: ALLAN CLOGG, 295-2691.

KNOWLTON
Maison appartements, en brique, comprend: 3 app. de 2 1/2 pièces et 4 app. de 4 1/2 pièces. Située rue Principale à Knowlton. Bon investissement. Prix \$65,000. Contacter: G.C. EDEN 243-6551 ou 243-6153.

KNOWLTON: Propriété commerciale, magasin avec quartier résidentiel et garage. Prix raisonnable \$47,000. Contactez G.C. EDEN, 243-6551 ou A.H. KEELER 539-1186.

KNOWLTON: Petit bungalow confortable, en brique, comprend: 3 app. de 2 1/2 pièces, 2 chambres à coucher, salon, portique, cuisine. Situé sur la rue Bolton Pass. Prix \$14,500.

APPELLE: G.C. EDEN, 243-6551 ou A.H. KEELER, 539-1186.

KNOWLTON: Pour nos services hypothécaires voyez notre représentant M. LOUIS BELANGER Tél: 569-9371

TRUST ROYAL COURTIER

AVENDRE

Trust Royal

"L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE"

TRUST ROYAL COURTIER

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAISON à vendre pour être démolie. Tél. 293-3279 L'Ange-Gardien. (16-21-14577)

MAISONS à vendre situées près des Galeries Granby. Rue Bourassa et rue Moreau, s'ad: 99 rue Bourassa tél: 372-3590. (8-25-14357)

RUE BERGERON: Bungalow neuf 5 1/2 pièces, terrain 140x170, finition extérieure clappboard. CANTONS ROXTON: Bungalow, 4 1/2 pièces, chauffage électrique, terrain 75x150.

ST-PIE: Petit restaurant, prix \$7,500.

DEMANDEZ YVON
372-2030 ou 378-8001

RUE ST-VIATEUR: Maison unifamiliale 6 pièces, terrain 50x130, âge 20 ans, faites votre offre.

RUE ALBERT: Maison 2 logis de 4 1/2 pièces, terrain 66x198, chauffage air chaud. Finition extérieure stucco.

DEMANDEZ GERMAIN
Tél. 372-2030 ou 372-6743

RUE DUFFERIN: Entrepôt 60x90

ENTREPOT situé 10e rang 60x65, terrain 600x1,236. Prix raisonnable.

RUE DUVERNAY: Maison 2 logis de 5 pièces, finition extérieure brique, terrain 70x80.

RUE OTTAWA: Maison 6 logis en brique, revenu \$7,376, par année, terrain 70x100.

RUE OWIE: Maison 3 logis, finition extérieure clappboard masonite, terrain 74x116.

CANTONS GRANBY: Rue Jutras, bungalow 5 pièces, extérieur brique, grandeur 58x28, terrain 150x200.

RUE JEANNETTE: (Cantons Granby), bungalow 5 pièces en brique, finition extérieure brique, terrain 83x45.

RUE ROBINSON: Maison à revenus \$9,636. Faites votre offre.

S'ADRESSER: REAL POULIN
Tél. 372-2030 (17-14644)

MAISON neuve située à Sutton, 26x36, presque finie, chauffage électrique, terrain 220x66 clôturé, puits, réservoir eau chaude, base foyer. Tél. 263-5079. (16-18-14528)

A VENDRE: Taverne avec bâtisse, en très bonne condition. Porcherie avec tout l'équipement 75 truies devant mettre bas avec aussi poulailler. Maison à 2 logis.

Aussi maison de 2 logis en brique avec sous-sol fini. Prix très bas.

S'adresser: Edmond Fortin, courtier, 140 Sherbrooke, tél. 372-3975. (17-20-14635)

BUNGALOW situé à 385 Fréchette, 6 pièces, sous-sol fini, avec foyer, tapis mur à mur dans toutes les pièces. Abri d'auto. Terrain 70x120. Tél: 378-7844. (16-18-14510)

MAISON de 5 1/2 pièces, chauffage électrique avec financement provenant de la S.C.H.L. avec possibilité d'aide gouvernementale allant jusqu'à plus de \$95, par mois selon les revenus de l'acheteur. 1 De plus éligible au remboursement de \$500, pour l'achat d'une première maison neuve. Pour informations: Gilles Massé Construction Ltée, 378-1263. (15-21-14563)

MAISON 2 logis de 4 1/2 pièces, système chauffage air chaud, châssis d'aluminium, installation laveuse-sécheuse, etc. \$21,000. Si intéressé 126 York, tél. 372-2114 le soir ou 378-6338 le jour. Conrad Perrault, propr. (14-17-14521)

MAISON neuve en briques chauffage électrique, avec grand garage, fini. Vendrais meublée ou non. Terrain 110x150. A 38 rue Montcalm, St-Paul d'Abbotsford: 379-5632 de 5 h à 7 h p.m. (14-18-14498)

BUNGALOW neuf à vendre, 5 1/2 pièces, situé à 2 milles du centre-ville, chauffage électrique. Tél. 378-2508 après 5 h p.m. (13-25-14473)

5-PROPRIETES DEMANDEES

VOUS désirez vendre votre bungalow. Communiquez avec Immeubles Westgate, courtier, A. Loiselle, agent, Tél. 469-2711. (17-23-14638)

TERRAINS demandés pour client Européen, domaine pour la chasse et la pêche avec rivière ou lac sur la propriété. Appelez Montréal 845-3151 ou écrivez: Immeubles Zurich Inc. 175 rue Sherbrooke ouest, Montréal, Qué. H2X 1X5. (10-18-14442)

7-COMMERCE A VENDRE

BOUCHERIE à vendre située 12 rue Nord, Waterloo. Tél. 539-2792. (16-18-14579)

TERRAIN à vendre à Bromont, entièrement boisé, 7,500 p.c.a. Prix à discuter. Tél. 372-3329 demandez Réal St-Onge. (16-18-14592)

TERRAINS à vendre situés rue Denison ouest. Tél. après 6 h p.m. 378-6708. (15-21-14555)

TERRASSE BELLEVUE
Magnifique vue et site résidentiel, avantageux, situés à la campagne, chemin Roton, limites de Granby. Grands terrains de 80 x 125' et plus.

ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ
Pas d'acompte

372-3296
J.P. RACINE INC.
(7-34-14304)

BEAUX grands terrains boisés situés près des Galeries Granby. Rue Bourassa et rue Moreau. Prêts à construire. S'ad: 99 rue Bourassa. Tél: 372-3590. (8-25-14356)

11-TERRER FERMES

RECHERCHONS pour client européens, plusieurs petites fermes dans un rayon de 75 milles de Montréal. Paiement \$50,000, et plus. Intéressé seulement. S'adresser: Montréal 845-3151 ou écrivez à: Immeubles Zurich Inc., 175 rue Sherbrooke ouest, Montréal, Qué. H2X 1X5. (10-18-14441)

14-APPARTEMENTS A LOUER

APP. 2 1/2 pièces, meublée, chauffée, éclairée, situé 40 Ottawa, \$25, par semaine. Tél. 378-3297 pour visiter 312 Reynolds, Granby. (16-18-14599)

APP. 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 pièces, bien situés, modernes, meublés, avec TV si désiré. Bon choix. Prix à partir de \$14, par semaine. S'ad. 255 av. du Parc, et après 7 h p.m. à 245 av. du Parc, app. 1. Tél. 372-4121. (4-31-14280)

APP. 3 1/2 pièces, éclairé, meublée, chauffée, tapis dans chambre et salon, situé au 2e étage à 428 St-Luc. S'ad: Restaurant Au Bon Repas, 430 Principale, Granby. (11-17-14464)

APP. 3 1/2 pièces, meublées, chauffées, éclairées. A l'épreuve du feu. Tél. 372-5888. (14131)

BLOC NEUF, app. 2 1/2, meublée, chauffée, buanderie, taxe d'eau payée, libre, \$125, par mois.

AUSSE: Autre app. très propre, 2 1/2, à \$26, par semaine. S'adresser: 133 Bouchard, app. 3. Tél: 378-2337. (15-21-14551)

APP. à louer de 3 1/2 pièces meublée, cour de stationnement privé, avec cave, situé quartier résidentiel, \$110, par mois. Tél. 372-9227. (17-23-14629)

APP. 4 1/2 pièces, meublée, chauffée, éclairée, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, service de conciergerie et buanderie. Tél: 372-4307. (15-21-14552)

APP. 2 1/2 pièces, meublée, chauffée, eau chaude fournie. Tél: 372-4384 ou 372-4976. (15-18-14553)

DANS UN EDIFICE A 6 LOGIS
APP. 4 1/2 pièces, chauffées, installation laveuse-sécheuse, prise pour auto. A 159 boul. Fortin, app. 2 et 5, libres immédiatement. Tél. après 5 h p.m. ou en tout temps le samedi 372-6525 ou 378-7736. (10-25-14316)

APP. 2 1/2 et 3 1/2 pièces, meublées, chauffées, éclairées. S'ad. Rosaire Bienvenue, 181 boul. Boivin, Granby. Tél. 372-6149. (15-24-14541)

APP. 2 ou 3 pièces modernes à louer, meublées, chauffées, endroit tranquille, propres et bien éclairé. Face à l'église St-Benoit. Stationnement. Prix raisonnable. S'ad: App. Viens, 163 St-Antoine nord, Granby. (11-17-14465)

APP. à louer, meublée, chauffée, éclairée de 2 1/2 pièces et 3 1/2 pièces. Tél: 378-4666. (11-17-14463)

LA POISSONNERIE
202, boul. BOIVIN
Granby. Tél: 372-1417 (12886)

APP. 2 1/2 pièces, meublée, chauffée, éclairée, entrée privée, centre-ville. Tél: 378-7422 après 1 h p.m. (17-28-14636)

APP. 2 1/2 pièces, meublée, chauffée, éclairée, très propre, tapis dans le salon, salle de bains complète avec vanité. Grand terrain de stationnement. Demandons pas d'enfant ni homme seul. Prix \$20, par semaine. Tél: 378-3879 ou 378-2733. (17-18-14647)

APP. 2 1/2 pièces, meublée, chauffée, éclairée, très propre, tapis dans le salon, salle de bains complète avec vanité. Grand terrain de stationnement. Demandons pas d'enfant ni homme seul. Prix \$20, par semaine. Tél: 378-3879 ou 378-2733. (17-18-14647)

APP. 2 1/2 pièces, meublée, chauffée, éclairée, très propre, tapis dans le salon, salle de bains complète avec vanité. Grand terrain de stationnement. Demandons pas d'enfant ni homme seul. Prix \$20, par semaine. Tél: 378-3879 ou 378-2733. (17-18-14647)

APP. 3 1/2 pièces, meublées, chauffées, éclairées, taxe d'eau payée, câble TV fourni, libres immédiatement. \$135, par mois. Situés rue Bourgeois et Groulx.

APP. 2 1/2 pièces, situés 212 Robinson, app. 7, libre immédiatement, \$115, par mois tout compris. S'adresser 433 rue Laurier, 372-9443 ou à 193 Groulx app. 13 à 378-7423. (4-31-14272)

APP. 3 1/2 pièces, meublée, chauffée, éclairée, situé 196 av. du Parc. Tél. 372-6147. (17-18-14632)

SOUS-LOUER appartement de 3 1/2 pièces, meublée, chauffée, éclairée, patio. Libre 1er février. Tél: 378-4364. (123-14634)

APP. 2 1/2 pièces, meublée, chauffée, éclairée, entrée privée, centre-ville. Tél: 378-7422 après 1 h p.m. (17-28-14636)

APP. 2 1/2 pièces, meublée, chauffée, éclairée, très propre, tapis dans le salon, salle de bains complète avec vanité. Grand terrain de stationnement. Demandons pas d'enfant ni homme seul. Prix \$20, par semaine. Tél: 378-3879 ou 378-2733. (17-18-14647)

3 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, meublée coloniale, près du centre-ville. Très très propre, stationnement réservé. Entrée avant et arrière. Situé 196 Av. du Parc app. 11. Informations: 372-5252 ou 372-2660 ou 372-6147. (17-18-14645)

APPARTEMENTS BON SEJOUR
2 1/2 pièces, meublée, chauffée, éclairée, ménage fait à neuf, eau chaude, stationnement et entrée privés, câble TV, buanderie, endroit très tranquille, 1 étage seulement. A 36 Denison ouest. Libre immédiatement. Tél: 372-2527 app. 8 ou 372-8887 ext 127. (17-23-14637)

APP. 3 1/2 pièces, meublées coloniales, balcon, tapis mur à mur, chambre de bains céramique, chauffées, éclairées, câble TV, système de balayuse central, buanderie, stationnement, prise de courant pour auto, piscine chauffée. \$37, et plus par semaine. S'ad. Antonio Gagnon, 372-8014 ou 372-4452. (14-41-14514)

1 pièce plus un 2 1/2 pièces, entièrement meublées, chauffées, éclairées. Situé au centre-ville. S'ad: 37 Gill tél: 372-4318. (16-22-14598)

APP. 2 1/2 et 3 1/2 pièces, meublées, chauffées, éclairées, porte-patio, buanderie, stationnement et prise de courant pour auto. Pas d'enfant ni d'animaux. Situés 575 Duvernay. Prix à partir de \$125, par mois. Tél. 378-7434. (10-23-14425)

APP. 2 1/2 pièces, situé 208 boul. Boivin, endroit tranquille, près de l'hôpital, très propre, meublée, chauffée, éclair

Annonces Classées

ACCEPTÉES LA
VEILLE JUSQU'À 4h.00P.M.

Granby: 372-5433
Farnham: 293-5155

27—HOMMES FEMMES DEMANDES

POUR couple sérieux et
ambitieux seulement, temps
partiel, revenu supplémen-
taire. Tél. 372-2395
(14-18—14490)

BARMAID d'expérience
Tél: 372-6006 après 2h p.m.
(15-17—14562)

DESIRONS femme à la mai-
son pour garder 2 enfants de
8 h a.m. à 5 h p.m. pendant
période scolaire. Tél. 379-
5873
(16-17—14589)

VOUS VOULEZ GAGNER
DE L'ARGENT, SANS TRA-
VAILLER DE 9 à 5? Devenez
représentante AVON et
vendez des produits de qua-
lité aux heures qui vous
conviennent. Composez 372-
4116 ou écrivez à Mme Huet
C.P. 28, Irberville, Qué.
(1-25—14185)

FILLE ou femme demandée
pour travail dans maison
privée, située rue Bélair.
Soin de 2 enfants 3 1/2 ans
et 13 mois, 5 jours par se-
maine. Références deman-
dées. Salaire à discuter à
l'engagement. Inf. 378-8066
(17-18—14619)

HOMME de ménage de-
mandé. (ouvrage général d'hôtel)
S'ad: M. ou Mme
Roland Nadeau, Hôtel War-
den, tél: 539-1940.
(17-20—14375)

ON DEMANDE dame ou
jeune fille aimant les en-
fants, personne responsable
pouvant garder 2 enfants et
faire l'entretien de la mai-
son. Doit se voyager. Tél.
372-3101 après 4 h p.m.
(16-18—14591)

SERVEUSE de table deman-
dée avec expérience. S'a-
dresser: Restaurant Place
Granby (Delicatessen). 302
Principale, Granby.
(15-17—14565)

30—EMPLOIS DEMANDES

SI VOUS désirez une secré-
taire-comptable, signalez
378-8193
(17-25—14617)

DAME bilingue avec plu-
sieurs d'expérience, dactylo
rapide, beaucoup d'initia-
tive, recherche emploi com-
me: secrétaire, commis de
bureau, réceptionniste. Tél.
372-2637
(17-20—14609)

Pour faire dactylographier
du travail de tout genre. Tél.
372-3656
61618-14576

31—OCCASIONS D'AFFAIRES

MAGASIN-EPICERIE
Avec licence de bière, bien
situé, bon quartier commer-
cial de Magog, établi depuis
plus de 25 ans. Edifice avec
2 logis au dessus du maga-
sin. Equipement et marchan-
disse complète inclus. Bas
prix. \$60,000. Cause de ven-
te; maladie. Pas d'agent.
Pour de plus amples rensei-
gnements, tél. (819) 843-5151
(16-18—14627)

IL vous faut un surplus d'ar-
gent? nous pouvons vous
aider si vous êtes honnête et
ambitieux. Composez 378-
3390
(15-17—14538)

33—AUTOS, CAMIONS

CAMION pick-up Datsun,
1974, 1800cc, accidenté,
11,000 milles. Tél. 293-3467
(16-17—14585)

AUTO Challenger 1972, 340,
prix \$2,100. S'adresser: 202
Fréchette, tél. 378-6254
(16-18—14607)

PONTIAC Astre 1973, Hatch
back, 4 vitesses au plancher,
14,000 milles servodirection.
\$1,900. Tél. 539-2639
(16-18—14580)

CHRYSLER 1964, moteur et
transmission en parfaite
condition. Pneus neufs.
Vraie aubaine. \$175. Tél.
539-3853
(16-18—14581)

NOUS sommes à la recher-
che de vieilles autos et ca-
mions pour les rebuts de
métal. Tél. 378-6604
(15-18—14566)

38—MEUBLES NEUFS ET USAGÉS

AMEUBLEMENT
DUFFERIN
23 rue Dufferin
Tél. 372-3717 ou 372-5598
Avons de tout en magasin
pour meubler dans l'usage.
AVONS besoin urgent de
réfrigérateurs, sets de cham-
bre et bureaux indépen-
dants.

AVONS également de tout
dans meubles neufs et don-
nons forte allocation d'é-
change pour vos meubles
usagés.
(1-18—14015)

A VENDRE: Set de salon
avec table et bar, satin anti-
que noir et rouge. Très bon
prix. Tél. 378-9122 après 5 h
p.m.
(16-18—14586)

40—A VENDRE DIVERS

REMORQUE à 4 roues tan-
dem, 6 1/2 largeur x 12' de
longueur. En très bonne
condition. S'ad. 359 Bourget,
Granby.
(17-18—14537)

AUTO de marque Mercury
Marquis 1970, 46,000 milles
avec 4 pneus Michelin. En
très bonne condition.
Aussi motojeune Bombardier
Olympic 335cc, 1970, \$125.
Tél. 378-5861
(17—14522)

A VENDRE poêle à 2
ronds, 20", et fourneau,
banc de piano, 2 scies et
niveau. Confortable fait à la
main. Théière et pot à bis-
cuits antiques. Tél: 372-0603.
(17—14626)

BOIS de corde à vendre
pour foyer, érable et divers,
12" et 16". S'adresser: A.
Messier, 423 Principale, tél.
378-4666
(17-23—14641)

2 équipements complets de
ski usagés.
CALCULATRICE électrique
\$115.
KODAK instamatic no. 20
de poche \$25.
TEL: 372-7129.
(17-18—14633)

VENTE
D'AGRANDISSEMENT
La poussière au cours de
l'année a envahi le Building
et par le fait même notre su-
perficie cubique a grandement
souffert. Nous avons
décidé d'écouler au complet
notre inventaire afin d'effec-
tuer le nettoyage nécessaire
qui nous réagrandira. Seront
en vente: télécouleurs Phi-
lips modular 4 et télécou-
leurs, stéréos, fours électro-
niques Toshiba (micro-ondes)
Tous des 1975, arrivés en
décembre-janvier. Super bas
prix, le choix meilleur
aujourd'hui que demain.
Vite, c'est un rendez-vous au
Building TETRO TV
SERVICE 36 Brébeuf, Gran-
by.
(14-20—14481)

A VENDRE, lit d'enfant
27x54, très propre. Tél. 372-
3489
(16—14620)

A VENDRE: 700 chaudières
à eau d'érable, 190 en nylon
de 2 gallons, 500 galvanisées
de 1 1/2 et 2 gallons. S'a-
dresser: Jean-Marie Four-
nier, l'Ange-Gardien, tél.
293-5934
(16-22—14605)

ATTENTION
SPECIAUX D'HIVER
Chalets et garages préfabri-
qués de toutes dimensions à
partir 10x20, 12x20, 12x24,
14x20 et chalets.
Livrés et installés à domicile
gratuitement.
Pour informations 378-5751-
(14-18—14491)

AVONS clients pour échan-
ge de bungalow neuf de
luxe Mallorca Espagne con-
tre ferme ou autres dans les
environs de Montréal. Va-
leur \$130,000. et \$45,000. Tél.
843-3151 ou écrivez à: Im-
meubles Zurich Inc., 175 rue
Sherbrooke ouest, Montréal,
Qué. H2X 1X5
(10-18—14446)

ACHETERAIS poêle à bois.
Pour informations 539-3426
demandez Don.
(15-21—14536)

52—ARGENT
A PRETER

PRETS HYPOTHECAIRES
1ère et 2e hypothèques
de \$1,000. à \$200,000.
de \$50,000. à \$1,000,000
Taux courant
Pour réparations, achats, etc.
GUY GALLANT
AGENT
105, rue Bouchard
Tél: 372-1330
372-9030
Achats-Ventes-Echanges
Bateau & Fils,
courtiers
(1-21—14133)

SUR
IMMEUBLES
SEULEMENT
1ère, 2e, 3e
HYPOTHEQUES
LES ENTREPRISES
JEAN
MARIE SAURETTE
255, Av. DU PARC
GRANBY
Tél: 372-4121
(1-17—14045)

56—MUSIQUE ET
INSTRUMENTS

A VENDRE guitare électrique
"Ibanez" avec caisse, très
bonne condition. Tél: 534-2315
demandez Robert.
(17-18—14625)

60—PERDUS OU TROUVES

CHIEN airedale tan et
noir, adulte, 60 livres, dispa-
ru mystérieusement le 30
décembre. Toutes informa-
tions pouvant retrouver
chien. Tél. 534-2152 Grosse
récompense.
(17-18—14587)

A VENDRE roulotte de
voyage 1974, 15'x8' avec ré-
frigérateur 3 1/2 p.cu. élec-
trique et au gaz, fournaise
et poêle au gaz. Couche 4
personnes. Prix \$2,000. Tél.
378-5339
(17-18—14624)

ORGUE "Hamond" d'une
valeur de \$1,500. Vendrais
pour \$475.
ROULOTTE "Nomade" 1971,
28 pi. air conditionné, au-
vent, stéréo, vendrais pour
\$4,000.
RENAUD ROBITAILLE, 535
Dufferin, Granby.
(16-24—14557)

72—MOTONEIGES

MOTONEIGE à vendre 1973
Sno Jet, 440 SST. S'ad. 372-
0209
(17-18—14628)

ATTENTION
CULTIVATEURS
COMMERCANTS
Avons en stock ski-doo "Al-
pine", 1975, 640cc, presque
neuf. Prix très avantageux.
La vraie aubaine! Tél. 372-
0403
(16-18—14574)

SKI-DOO TNT, 340, 1973,
Tél. 372-1304 demandez
Marcel seulement l'avant-
midi.
(15-17—14543)

73—ANIMAUX

A VENDRE: Chiens pur-
sang tels que: grand danois,
barzoi, épagneul, st-bernard,
doberman, scottish terrier,
american esquimaux.
La santé de ces chiens est
garantie par le vétérinaire
de votre choix.
Pour inf. GUY
BERTRAND
263 Chemin Payne,
Granby
Tél. 372-0699 après 5 h p.m.
(16-18—14542)

74—DIVERS

IL Y aura vente par encan
le 18 janvier 1975
chez MME ALEXANDRE
DUBOIS, LAWRENCEVILLE
Beaucoup d'antiquités.
(17—14489)

ATTENTION ATTENTION
CULTIVATEURS
Si vous désirez vendre
votre roulotte et troupeaux
d'animaux en 1975.
TEL: GEORGES ETIENNE
LEBLANC, encanteur
Code 514 Tél: 792-3595
ST-Barnabé sud, Conté St-
Hyacinthe.
(10-45—14438)

Waterloo

16—LOGEMENTS
A LOUER

LOGIS à louer de 3 1/2 et 2
1/2 pièces. S'adresser: 539-
3110
(17-20—14621)

Cowansville

1—PROPRIETES
A VENDRE

MAISON A VENDRE
Cowansville, bungalow neuf
de 5 1/2 pièces, grand ter-
rain. Situé rue Normand et
Windsor. S'adresser: MIRA-
BEL CONSTRUCTION, 263-
0396
(17-18—14622)

14—APPARTEMENTS
A LOUER

NOUVELLE
ADMINISTRATION
Château Neuf Boisé
(INVESTIM INC.)
LOGEMENTS
A LOUER
3 1/2, 4 1/2, 5 1/2
Chauffés, eau chaude
fournie, à prix modique.
Situé à 104 des Bouleaux,
Cowansville.
Tél. 263-4081
(7-34—14302)

PROFITEZ
DE NOS
BAS PRIX
SPECIAUX
D'APRES
LES FETES
40 à 50%
de réduction
DURANT
JANVIER
ET FEVRIER

ACHETONS vieux bijoux en or
Aussi pour écouler 100 habits de 35 à 50
BIJOUTERIE SUISSE
47 McDonald, coin Winchester
GRANBY

AYEZ RECOURS
AUX PETITES ANNONCES
DE
La Voix de l'Est

SERVICE DES ANNONCES CLASSÉES

136,
RUE PRINCIPALE — GRANBY

GRANDE VENTE

Réduction de 15 à 50% sur tout le matériel, pour:
pantalons, manteaux sport, vêtements pour da-
mes, etc.
La vente débutera le 16 janvier pour se terminer le
25 janvier 1975.

BURLINGTON INDUSTRIES CANADA LTÉE
RUE DORCHESTER
GRANBY
(16-17—14593)

SECRÉTAIRE DEMANDÉE

Personne compétente avec expérience, requise comme secrétaire bilin-
güe.
CONDITIONS:
— Personne sérieuse
— Apparence soignée
— Expérience en travail de secrétaire et travail général de bureau.
— Pouvant parler et écrire correctement le français et l'anglais.
— Age ouvert 45 ans et plus de préférence.
Compagnie établie depuis plusieurs années à Granby, compagnie suc-
cursale.
Bonnes conditions de travail. Salaire à discuter selon expérience de l'as-
pirante.
Toutes applications traitées comme confidentielles.
S'adresser par écrit seulement à:
SONOCO LTÉE
C.P. 397, GRANBY, QUÉ.
(16-18—14575)

DEMANDE PROGRAMMEUR-ANALYSTE

Système 3
Langage R.P.G. II
Minimum 3 ans d'expérience pratique ou gradué de
CEGEP option informatique, avec expérience des affai-
res.
Salaire selon qualifications et expérience.
S'adresser au:
Bureau du Personnel,
SIMONDS CUTTING TOOLS DIVISION,
WALLACE-MURRAY CANADA LIMITÉE,
80, Avenue Simonds, Granby, Québec.
J2G 7Z2
(11-18—14466)

PINKERTON DU CANADA LTÉE RECHERCHE AGENTS DE SÉCURITÉ

Temps plein et partiel pour travailler à Waterloo.
Travail de nuit seulement.
CONDITIONS:
Être âgé 35 à 55 ans
Être en possession du permis d'agent de sécurité émis
par la Sécurité provinciale.
Pour plus amples informations, téléphonez à frais virés
SHERBROOKE 565-0161
(18-21—14647)

LA COMPAGNIE ESMOND MILLS LTÉE RECHERCHE DES MÉCANICIENS D'EXPÉRIENCE

sur les cartes pour le système de filature de laine.
Très bon salaire et nombreux bénéfices marginaux.
C'est un emploi stable pour la deuxième équipe.
Si vous êtes intéressé à l'un de ces emplois, veuillez
vous présenter au bureau du personnel entre 8 h a.m. et
4 h 30 p.m. du lundi au vendredi.

COMPAGNIE ESMOND MILLS LTÉE 360, rue Cowie, (16-17—14560)

CONTREMAÎTRE DE L'ENTRETIEN (BILINGUE) POUR

compagnie canadienne de grandeur moyenne oeuvrant dans
l'industrie du caoutchouc (rouleaux et imperméables).
Les fonctions consistent à: diriger 2 mécaniciens ajusteurs et
un machiniste, et à participer avec eux à l'entretien et aux répa-
rations de la machinerie et des bâties.
La fonction offre: un salaire compétitif et une gamme comple-
te de bénéfices marginaux.
Le candidat devra avoir: de 5 à 10 ans d'expérience pratique
comme homme de maintenance avec des aptitudes de chef.
ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER À:
L. DEVEAULT
GUTHA-PERCHA LTÉE
Farnham, Qué. Canada
(314) 293-5324
(17—14642)

Ne laissez jamais
passer une journée
sans consulter les
"ANNONCES CLASSÉES"

CANADA
Province de Québec
District de Bedford
No 455-12-00003-75
COUR SUPÉRIEURE
GISELE LAGIMONIERE, domici-
liée et résidant à Roxton Pond dis-
trict de Bedford.

— vs —
Demanderesse;
ROLLAND ROSE, d'adresse in-
connue,
Défendeur

Il est ordonné au (à la) défendeur
de comparaître dans un délai de 60
jours à compter de la dernière pu-
blication du présent avis, et est
avisé qu'une copie d'une requête en
dérogeance a été déposée pour lui à la
Cour de Cowansville.
Bureau du Pronotaire
Cowansville, le 13 janvier 1975
L.P. LAROCQUE
P.A.C.S.
(16-17—14578)

AVIS PUBLIC

COMMISSION SCOLAIRE DE WATERLOO

Avis est par la présente donné qu'à
l'assemblée régulière du Conseil de
la Commission scolaire de Water-
loo tenue le mardi, 14 janvier
1975, un amendement a été appor-
té à la résolution 663 adoptée par
le même Conseil lors de son as-
semblée du 9 juillet 1974.
La résolution de l'amendement se
lisant comme suit: Il est proposé
par le commissaire Paul-Emile
Jacques que le montant d'emprunt
établi par résolution au maximum
de \$27,000 lors de l'assemblée du
9 juillet 1974 soit porté à un maxi-
mum de \$28,000.
Ce 14 janvier 1975.

ALBERT ROY,
Directeur général
(17—14613)

AVIS PUBLIC

PUBLIC NOTICE

est par la présente donné que les
terres et héritages sous-mentionnés
ont été saisis et seront vendus aux
temps et lieux respectifs mentionnés
plus bas.

SAINT-HYACINTHE
Canada — Province de Québec
Cour Provinciale - District de St-
Hyacinthe
No 750-02-000519-74

Lionel Robert, demandeur-saisis-
sant, vs Jules-André Donais, défen-
deur-saisi, vs Le Registrateur de la
division d'enregistrement de Rouvil-
le, mis en cause.

"Un immeuble situé à St-Hilaire,
connu et désigné comme étant les
lots numéros quarante-sept subdivi-
sion six (38-6) et trente huit subdivi-
sion P-sept (38-P7) du cadastre
de la paroisse de St-Hilaire, pour
une superficie totale de onze mille
six cent trente-deux pieds carrés
(11,632 p.c.), avec les bâties des-
sus érigées, circonstances et dépen-
dances, portant les numéros civi-
ques 290, 292 et 294 de la rue St-
Hippolyte, Saint-Hilaire, district de
St-Hyacinthe."

Pour être vendu au bureau d'en-
registrement, division de Rouville, à
Mariville, comté de Rouville, mer-
credi, le cinquième jour de mars
1975, à deux heures de l'après-
midi.
Saint-Hyacinthe, 30 décembre
1974.
District de Saint-Hyacinthe.

Le shérif,
Michel Laroche
59565-o

Michel Laroche,
Shérif
59565
(17—14613)

in memoriam

VDE FERLAND (Mme Arthur)

A Valcourt, le 16 jan-
vier, est décédée à l'âge
de 84 ans, Mme Arthur
Ferland, veuve, née Eva
Brodeur, demeurant au
foyer de Valcourt. Les
funérailles auront lieu
lundi, le 20 janvier. Le
convoi funéraire partira
du

Salon Ledoux,
1112, rue St-Joseph,
Valcourt.

pour se rendre à l'église
St-Joseph de Valcourt, où
le service sera célébré à
2 heures. Inhumation à
Racine. Elle laisse dans
le deuil ses enfants, M.
et Mme Mathias Lussier,
Loretta, d'Adamsville; M.
et Mme Léonard Chicoine,
Jeanne, de Roxton
Falls; M. et Mme Roger
de Cowansville; ainsi
que 14 petits-enfants et 7
arrière-petits-enfants.

ce sera célébré à 10 heu-
res 30. Inhumation au
cimetière de la rue Duf-
ferin. Le salon sera fer-
mé entre 5 et 7 heures.
Elle laisse dans le deuil
ses enfants, Mlle Simone
Courtemanche, de Gran-
by; M. et Mme Paul-
Aimé Gervy (Thérèse) de
Granby; M. et Mme Ro-
land Côté (Jacqueline),
de Roxton Pond; M. et
Mme Gérard Courteman-
che, de Granby; M. et
Mme Gaston Morin
(Jeannine), de Granby;
une belle-fille, Mme
Pierrette Courtemanche,
de Granby; ses frères,
sœurs, beaux-frères et
belles-sœurs, Mme Eva
Desmarais, de Granby;
Mme Florida Trahan, de
Granby; M. Joseph Beau-
regard, de Roxton Pond;
Mme Yvonne Blanchard,
de Granby; M. et Mme
Omer Héty, de Warden;
M. et Mme Alfred Cour-
temanche, de Granby;
Mme Lucienne Courte-
manche, de Granby; M.
et Mme Louis-Henri
Courtemanche, de War-
den; M. Ephrem Courte-
manche, de Stanstead;
M. et Mme Jean-Emile
Courtemanche, de Gran-
by ainsi que sept petits-
enfants.

BERNIER (M. Albert)

A Frelighsburg, le 15
janvier, à l'âge de 77 ans,
est décédé subitement,
M. Albert Bernier autre-
fois de Cowansville,
demeurant au foyer
Saint-Antoine. Le convoi
funéraire, partira de la
résidence funéraire

F. et J.M. Désourdy
109, rue William,
Cowansville

COURTEMANCHE (Mme veuve Adélaïde)

A Granby, le 14 janvier,
à l'âge de 82 ans, est
décédée Mme veuve
Adélaïde Courtemanche,
née Rose Anna Beaure-
gard, demeurant au 346,
rue Court, Granby. Les
funérailles auront lieu
vendredi, le 17 janvier.
Le convoi funéraire partira
du

Salon funéraire
Drummond
31, rue Drummond
Granby

pour se rendre à l'église
Saint-Joseph, où le servi-

CARTES
MORTUAIRES
CARTES DE
REMERCIEMENTS
Voyez notre catalogue
PHOTO LAVIGNE
1, St-Joseph Granby

L'art et la distinction,
dans les fleurs
Fortin & Ménard Engr
Jean-Marc Ménard, propr.
FLEURISTE
Fleurs télégraphiques
7, rue Paré Granby
372-4343

FLEURS
GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste
342, Papineau Granby 378-1191

GIRARDOT & MENARD LTÉE
DIRECTEURS DE
FUNÉRAILLES
BUR. 225 PRINCIPALE - GRANBY, QUÉ.

Selon le bilan du ministre Toupin

Agriculteurs: votre pouvoir d'achat diminué de 20% depuis 1973!

QUEBEC (PC) — Le revenu net des agriculteurs québécois a baissé de 9 p.c. en 1974 par rapport à l'année précédente.

C'est ce qu'a dû admettre le ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, en faisant son bilan annuel de l'agriculture lors d'une conférence de presse, jeudi, au Parlement de Québec.

"L'expansion de la production agricole au Québec a conservé en 1974 un rythme normal, mais le bilan de l'année agricole sur le plan des revenus nets n'est pas satisfaisant comme en 1973", a confessé M. Toupin.

Avant subi une baisse de revenu net de 9 p.c., les agriculteurs québécois ont également eu à faire face à une hausse du taux d'inflation de 12,4 p.c., de sorte que leur pouvoir d'achat a diminué de plus de 20 p.c. en comparaison de 1973.

C'est surtout à cause de la dégringolade des prix de la viande de bœuf que les agriculteurs ont connu de tels problèmes de revenus, a expliqué M. Toupin.

D'autres producteurs spécialisés, tels les pro-

ducteurs laitiers, ont par ailleurs réalisé des profits en 1974, leurs recettes monétaires s'étant accrues de 28 p.c., selon le ministre.

Même s'ils ont connu une baisse appréciable de revenu net, les agriculteurs pourront néanmoins faire face à cette baisse grâce aux subventions spéciales annoncées cet automne par le ministre Toupin, à la suite des mouvements de contestation auxquels se sont livrés les agriculteurs québécois, spécialement les producteurs de viande de boucherie.

Ainsi, selon les chiffres de M. Toupin, l'ensemble des revenus des agriculteurs pour 1974, qui totalisent \$290 millions, seront portés à \$312,8 millions grâce à la subvention de \$22,8 annoncée en décembre par M. Toupin.

En 1973, l'ensemble de ces revenus totalisait \$318 millions.

Produits

Au niveau des différents produits agricoles, le bilan annuel du ministre Toupin révèle que la production laitière a augmenté de 3 p.c. par rapport à 1973 au Québec. Il y a eu une baisse

de 1 p.c. dans le reste du Canada.

Même chose dans le domaine des cultures des céréales et des légumes. La production de céréales, maïs, avoine, orge, blé peut être considérée comme "acceptable" selon M. Toupin, avec une hausse de 26 p.c. au plan des légumes et des fruits, grâce à un climat excellent en juin 1974, la superficie des terres cultivées s'est accrue de 12,8 p.c., au cours de l'année.

La situation a été "décevante", cependant, au niveau de la viande. Les recettes des producteurs de viande bovine ont accusé une baisse de 25 p.c., soit \$100 millions. Dans le porc, en dépit de ventes totalisant \$189 millions, les prix moyens ont enregistré un léger fléchissement de 4 p.c.

À la lumière des données actuelles, la situation paraît fondamentalement différente de celle des trois dernières années, alors qu'on avait enregistré une progression plus rapide des revenus bruts que des frais d'exploitation", a affirmé M. Toupin.

Consommateurs

Enfin, le ministre de l'Agriculture n'a pas pu

rassurer les consommateurs québécois à la veille de l'année 1975, eux qui ont eu à subir des hausses du prix des aliments de l'ordre de 17,5 p.c. en 1974.

Le ministre de l'Agriculture prévoit d'ailleurs de nouvelles hausses dans le domaine des produits laitiers et des fromages. "Il faudra que les consommateurs assument une partie de la hausse des coûts en ces matières", a indiqué M. Toupin.

De même, si le prix des céréales se maintient à des taux élevés et si la baisse de production continue à se faire sentir au Canada, on peut s'attendre à de substantielles hausses en ce domaine.

Face à ces problèmes de hausse des prix pour les consommateurs, M. Toupin se refuse à blâmer les intermédiaires et les grosses compagnies d'alimentation, dont on n'a pas encore prouvé qu'elles faisaient des profits excessifs, selon le ministre.

Le soutien que la commission fédérale de la surveillance des prix à l'alimentation, la commission Plumtre, "n'a pas suffisamment de pouvoirs".

Reprise lundi de la Commission Cliche

MONTREAL (PC) — La Commission d'enquête Cliche reprend ses audiences publiques lundi, et selon le journal La Presse, le ministre provincial du Travail Jean Cournoyer sera appelé à témoigner durant cette deuxième étape de l'enquête.

Cette étape doit présenter sur les actions du gouvernement et du patronat une preuve plus étendue et plus convaincante que l'on prévoyait. D'après une liste partielle des témoins que la Commission doit entendre d'ici la mi-mars, on peut juger que les enquêteurs entendent relever certains propos du milieu syndical. On blâmerait la timidité des commissaires à faire témoigner des employeurs et de hauts personnalités politiques.

On parle du témoignage de trois personnalités qui ont été entendues par les trois commissaires, à huis clos, durant la période des Fêtes. André Desjardins, de la FTQ-Construction, Yvon Bergeron, haut fonctionnaire et ancien directeur du placement à la Baie James, et Paul Desrochers, conseiller spécial du premier ministre Bourassa.



AUBAINES DU VENDREDI, SAMEDI

EN VENTE VENDREDI et SAMEDI

EN PLUS SPÉCIAUX "15 MINUTES" EXTRAORDINAIRES
TOUTE LA JOURNÉE

CAFÉ INSTANTANÉ K-MART — POT 10 ON.

SPÉCIAL

\$1 67

BAS POUR HOMMES GRAND ASSORTIMENT Rég.: 2.17

SPÉCIAL

57¢

ASSORTIMENT DE BIJOUX

BRACELETS - BAGUES - PENDENTIFS, ETC...
Rég. jusqu'à 1.97

SPÉCIAL

2/97¢

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

CRIMPKNIT 100% POLYESTER

SPÉCIAL

99¢

LA VERGE

UTILISEZ VOTRE CARTE DE CRÉDIT CHARGE X OU K MART

PELLE À NEIGE

POUR L'AUTOMOBILISTE
EN ALUMINIUM

Rég.: 2.97

SPÉCIAL

\$1 97

POIDS ET HALTÈRES

ENSEMBLE - Rég.: 34.97

SPÉCIAL

\$29 97

HOCKEY

TOUS LES BÂTONS EN MAGASIN

50%

DE RABAIS

QUANTITÉ LIMITÉE



LES GALERIES DE GRANBY
60, RUE EVANGELINE

Jeux olympiques '76: Trudeau s'en remet à la parole d'honneur du maire Drapeau et de Robert Bourassa

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau s'en remet "à la parole d'honneur" du maire Drapeau et du chef du gouvernement québécois M. Bourassa, pour que les Jeux Olympiques se déroulent tel que prévu en juillet 1976 à Montréal.

"Tous les Canadiens seraient gênés et humiliés s'ils étaient annulés et la réputation du Canada serait compromise sur le plan international mais, sauf erreur, MM.

Drapeau et Bourassa sont des hommes de parole", a ajouté M. Trudeau qui était interrogé par les journalistes à la sortie d'une réunion du Cabinet, jeudi à Ottawa.

Le Premier Ministre a cependant refusé d'engager son gouvernement à fournir directement des fonds nécessaires comme mesure in extremis pour sauver les Jeux, si la situation devenait grave.

Il considère toujours comme hypothétique un déficit et M. Trudeau

rappelle que le maire de Montréal a assuré que les Jeux s'autofinanceraient en totalité.

Quant à l'attitude du gouvernement fédéral, le chef libéral a réitéré qu'elle demeure la même et que la contribution d'Ottawa est substantielle avec la vente des timbres et de la monnaie olympiques, de même que l'autorisation de tenir une loterie pour aider au financement des Jeux. "Québec et Montréal

ont apporté la garantie qu'il n'y aurait pas de déficit et il leur appartient d'administrer en conséquence", a dit encore M. Trudeau.

En mettant les choses au pire, il est néanmoins permis de croire que le gouvernement fédéral interviendrait en dernier ressort afin de permettre la tenue des Jeux, puisque le Premier Ministre n'a pas rejeté une telle éventualité, ne serait-ce que pour protéger la réputation de notre pays.



la nouvelle télévision québécoise!

Radio-Québec est maintenant le troisième plus important réseau de télédiffusion au Québec grâce à l'UHF.

UHF signifie ultra-haute fréquence. C'est un tout nouveau moyen de diffusion.

C'est également le deuxième bouton de syntonisation sur votre téléviseur.

DIMANCHE LE 19 JANVIER, À 19h,

regardez l'émission spéciale de lancement.
Une grande soirée à ne pas manquer!



MONTREAL UHF 17
QUÉBEC UHF 15

et par câble,
dans une trentaine d'autres villes au Québec.

RADIO-QUÉBEC

Ça saute aux yeux!